



**PROJET POUR LA STABILISATION DE L'EST DE LA RDC POUR LA PAIX  
« STEP »**

**MISSION DE RENFORCEMENT DES CAPACITES COMMUNAUTAIRES DANS LA  
CONSTRUCTION ET LA CONSOLIDATION DE LA PAIX SOCIALE EN VUE DE LA  
RECONSTRUCTION ET LA STABILITE DE LA PROVINCE DU HAUT-UELE**

***CARTOGRAPHIE PROVINCIALE DES CONFLITS, DES GROUPES ARMES, DES  
DEPLACES, DES RETOURNES, ET DES REFUGIES DANS LE HAUT UELE***

**MARS 2019**

## Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS .....	9
1. INTRODUCTION .....	11
2. PRESENTATION DE LA ZONE.....	12
3. METHODOLOGIE.....	14
4. ANALYSE DE CONTEXTE .....	17
5. PRESENTATION DE LA CARTOGRAPHIE DES CONFLITS PAR FICHE TERRITORIALE	30
5.1. Territoire de Dungu .....	30
5.1.1. Conflit foncier.....	30
5.1.1.1. Conflit entre éleveurs Mbororo et population dans les chefferies Malingindo, Ndolomo et Wando. ....	30
5.1.1.2. Conflit entre LRA et population .....	31
5.1.1.3. Conflit entre UDA et population.....	35
5.1.1.4. Conflit entre déplacés du Nord et la population du Sud de Dungu .....	36
5.1.2. Conflit lié aux ressources naturelles .....	36
5.1.2.1. Conflit entre riverains du parc et ICCN.....	36
5.1.3. Conflit politico-administratif .....	37
5.1.3.1. Conflit des limites des entités de territoires de Dungu, Faradje et Watsa .....	37
5.1.3.2. Conflit de limites entre les territoires de Dungu et de Niangara .....	38
5.1.4. Conflit social .....	39
5.1.4.1. Conflit entre population, ONG internationales et Agences du système des Nations Unies depuis 2008.....	39
5.1.5. Conflit d'intérêt économique .....	39

5.1.5.1. Conflits entre Entreprises d'exécution des travaux et opérateurs économiques autour de sous projets du FSRDC et le HCR. ....	39
5.2. Territoire de Faradje .....	40
5.2.1. Conflit foncier.....	40
5.2.1.1. Conflit entre Eleveurs Hema et Agriculteurs .....	40
5.2.1.2. Conflit entre les anciens travailleurs de la plantation PLANTEKI et la succession Manzikala. ....	41
5.2.1.3. Conflit entre la population et la congrégation des religieuses dominicaines.....	41
5.2.2. Conflits liés aux ressources naturelles .....	42
5.2.2.1. Conflit entre Kibali Gold Mining et Exploitants miniers artisanaux « les orpailleurs ». ....	42
5.2.2.2. Conflit entre population riveraine et le parc de la Garamba .....	45
5.2.3. Conflit politico-administratif .....	46
5.2.3.1. Conflit de limites administratives entre le territoire de Faradje (chefferies Bagela, Lolia et Obeleba) et la chefferie de Kaliko-Omi et le secteur Ndo en territoire d'Aru (Province d'Ituri). ....	46
5.2.3.2. Conflit de limites entre le territoire de Faradje (chefferie de Logo'Ogambi) et celui de Dungu (chefferie de Wando). ....	46
5.2.3.1. Conflit entre la chefferie de Logo-Ogambi et Logo-Lolia lié aux limites juridictionnelles, en territoire de Faradje.....	47
5.2.4. Conflit social .....	47
5.2.4.1. Conflit entre le comité de gestion de l'ISP Faradje et les étudiants	47
5.2.4.2. Conflit entre les réfugiés et la population autochtone dans l'agglomération d'Aba en chefferie Kakwa-lma .....	48
5.2.4.3. Conflit ethnique entre les réfugiés Sud Soudanais .....	49

5.3. Territoire de Niangara .....	49
5.3.1. Conflit foncier .....	49
5.3.1.1. Conflit entre éleveurs et agriculteurs .....	49
5.3.1.2. Conflit entre population .....	50
5.3.1.3. Conflit entre éleveurs et agriculteurs locaux.....	50
5.3.2. Conflit lié aux ressources naturelles .....	50
5.3.2.1. Conflit entre grands exploitants forestiers et paysans .....	50
5.3.3. Conflit politico-administratif .....	51
5.3.3.1. Conflit entre politiciens ressortissants du territoire et les membres des communautés .....	51
5.3.3.2. Conflit entre partis politiques .....	51
5.3.3.3. Conflit entre le territoire de Niangara et celui de Dungu .....	52
5.3.4. Conflit social .....	52
5.3.4.1. Conflit entre LRA et communautés locales.....	52
5.3.4.2. Conflit entre l'Etat et les fonctionnaires .....	53
5.3.4.3. Conflit entre les déplacés et les autochtones .....	53
5.3.5. Conflit lié aux intérêts économiques .....	54
5.3.5.1. Conflit inter Mbororo .....	54
5.4. Territoire de Rungu .....	54
5.4.1. Conflit foncier.....	54
5.4.1.1. Conflit entre éleveurs et agriculteurs.....	54
5.4.1.2. Conflit entre grand concessionnaire et population autochtone ...	55
5.4.1.3. Conflit de limites entre la communauté de Budu et celle de Ngbetu .....	56

5.4.1.4. Conflit de limite qui oppose la communauté Zande et celle de Yogo .....	56
5.4.1.5. Conflit de limites qui oppose les Ngbetu dans le village de Nawiwi et Kipate en province du Bas-Uélé .....	56
5.4.1.6. Conflit depuis 2016 entre la famille MEIKA MADJANDALA et le chef de groupement Monsieur Zebwandra .....	57
5.4.1.7. Conflit entre éleveurs Mbororo, Hema( éleveurs congolais vivant en province d'Ituri), Uda contre la population.....	57
5.4.2. Conflit politico-administratif .....	59
5.4.2.1. Conflit entre élus nationaux, provinciaux et électeurs .....	59
5.4.2.2. Conflit lié à la gestion des marchés.....	59
5.4.3. Conflit lié aux intérêts économiques .....	60
5.4.3.1. Conflit lié à la multiplicité des barrières.....	60
5.4.3.2. Conflit lié à la dollarisation de l'économie.....	60
5.4.3.3. Conflit de limites entre la chefferie Mboli et celle de Magbay .....	60
5.4.3.4. Conflit foncier entre les chefferies Azanga (Province de Haut-Uélé), Kumundeni et Kipate (province de Bas-Uélé).....	61
5.4.4. Conflit inter et intra-communautaire.....	61
5.4.4.1. Conflit intercommunautaire entre les Yogo/ Mangbele et les Ngbetu de la chefferie Azanga .....	61
5.4.4.2. Conflit de leadership entre les Yogo et les Ngbetu .....	61
5.4.4.3. Conflit entre les Nande et les autochtones.....	62
5.4.5. Conflit social .....	62
5.4.5.1. Conflit lié à la gestion de la « prime » scolaire .....	62
5.4.6. Conflit de pouvoir coutumier.....	63

5.4.6.1. Conflit lié à la sorcellerie .....	63
5.4.6.2. Conflit de leadership .....	63
5.4.7. Conflit lié aux viols et violences sexuelles .....	64
5.4.8. Conflit autour de la gestion du centre de santé de Kabome délocalisé à Madigbala.....	64
5.5. Territoire de Wamba .....	64
5.5.1. Conflit foncier.....	64
5.5.1.1. Conflit entre éleveurs Mbororo et les membres des communautés .....	64
5.5.1.2. Conflit foncier ouvert depuis 2013 entre musulmans et catholiques .....	65
5.5.1.3. Conflit foncier entre l'Eglise catholique et les Branhamistes .....	66
5.5.2. Conflit lié aux ressources naturelles .....	66
5.5.2.1. Conflits forestiers entre les exploitants et les propriétaires.....	66
5.5.2.2. Conflits entre exploitants et propriétaires terriens.....	67
5.5.2.3. Conflit entre exploitants miniers.....	67
5.5.2.4. Conflits entre pygmées et RFO (Réserve de Faune à Okapi) .....	67
5.5.2.5. Conflits entre braconniers et membres des communautés depuis 1992. ....	68
5.5.3. Conflit politico-administratif .....	68
5.5.3.1. Conflit de limite entre les territoires de Wamba (Province Haut-Uélé) et Mambasa .....	68
5.5.3.2. Conflit de limites entre le territoire de Wamba et celui de Bafwasende (Province de Tshopo) .....	69

5.5.3.3. Conflit de limites entre la chefferie Bafwakoy et le secteur MMB depuis 2002 .....	69
5.5.3.3.1. Conflit de limites entre les chefferies Bafwakoy et Malika-Ateru .....	69
5.5.3.3.2. Conflits de limites entre les chefferies Bafwakoy et Malamba ..	70
5.5.3.3.3. Conflit de limites entre Communauté Babyeru (Secteur MMB) et Ndaka (Province d'Ituri) depuis 2010 .....	70
5.5.3.3.4. Conflit de limites entre chefferies Timoniko (Territoire de Wamba) et Mongomasi (Territoire de Rungu) .....	70
5.5.4. Conflit social .....	71
5.5.4.1. Conflits entre les braconniers et les pygmées.....	71
5.5.5. Conflit coutumier .....	71
5.5.6. Conflit lié aux intérêts économiques .....	72
5.5.6.1. Conflit de génération entre les vieux et les jeunes.....	72
5.5.6.2. Conflit entre acheteurs et producteurs d'huile .....	72
5.5.7. Conflit inter et intracommunautaire .....	72
5.5.7.1. Conflit entre Pygmées et Bantous.....	72
5.6. Territoire de Watsa.....	73
<b>5.6.1. Conflit foncier</b> .....	73
5.6.1.1. Conflit entre éleveurs et agriculteurs.....	73
5.6.2. Conflit lié aux ressources naturelles .....	74
5.6.2.1. Conflit entre exploitants miniers artisanaux et les industries extractives .....	74
5.6.2.2. Conflit entre industries extractives et population riveraines .....	75
5.6.2.3. Conflit entre exploitants forestiers et population autochtone .....	75

5.6.3. Conflit politico-administratif .....	76
5.6.3.1. Conflit de limites entre le groupement Kengengo en secteur de Kibali et celui de Bogutali en chefferie Mari-Minza .....	76
5.6.3.2. Conflit de limites entre le secteur Mangbutu et la chefferie Mari-Minza dans le village Tabakogu .....	76
5.6.3.3. Conflit de limites entre le territoire de Watsa et le territoire de Mambasa autour de la gestion du groupement de Barikaro en secteur Gombari.....	76
5.6.4. Conflit social .....	77
5.6.4.1. Conflit entre Bantou et pygmées dans le Secteur Mangbutu dans le village Karoso.....	77
6. DIFFICULTES RENCONTREES .....	77
7. LEÇONS TIREES.....	78
CONCLUSION .....	79
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE .....	82
ANNEXES : Voir pièce jointe. ....	84

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

AIDER	: Action d'Identification des Efforts de Reconstruction et de Développement
ALE	: Agence Locale d'Exécution
AT	: Administrateur du Territoire
CAID	: Cellule d'Analyse et des Indicateurs de Développement
CCP	: Conseil Consultatif Provincial
CDJP	: Commission Diocésaine Justice et Paix
CENI	: Commission Electorale Nationale et Indépendante
CLD	: Comité Local de Développement
CNR	: Conseil National pour les Réfugiés
CRRP	: Projet d'appui à la Résilience et à la stabilisation communautaire
ETD	: Entité Territoriale Décentralisée
FARDC	: Forces Armées de la République Démocratique du Congo
FSRDC	: Fonds Social de la République Démocratique du Congo
HCR	: Haut-Commissariat pour les Réfugiés
HGR	: Hôpital Général de Référence
ICCN	: Institut Congolais pour la Conservation de la Nature
ISP	: Institut Supérieur Pédagogique
ISSSS	: Stratégie Internationale d'appui à la Sécurité et la Stabilisation de l'Est de la RDC (International Security and Stabilization Support Strategy)
IPAPEL	: Inspection Provinciale chargée de l'Agriculture, Pêche et Elevage
ITAPEL	: Inspection Territoriale chargée de l'Agriculture, Pêche et Elevage
LRA	: Lord's Resistance Army
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PK	: Point Kilométrique
PLANTEKI	: Plantation de Kibali Ituri
PNC	: Police Nationale Congolaise
PTBA	: Plan du Travail Budgété Annuel
PTO	: Plan Trimestriel Opérationnel
PVV	: Personne Vivant avec le VIH

RAP	: Recherche Action Participative
RCA	: République Centre Africaine
RDC	: République Démocratique du Congo
RGC GO	: Responsable de Gestion des Conflits, Antenne de la Grande Orientale
RIO/ECC	: Réseau d'Innovation Organisationnelle/Eglise du Christ au Congo
RN	: Route Nationale
ROFU	: Réseau des Organisations Féminines des Uélés
SAIPED	: Solidarité-Assistance Intégrale aux Personnes Démunies
SELEKA	: Coalition des groupes rebelles en RCA
SPLA	: Sudan People's Liberation Army
STAREC	: Stabilisation et Reconstruction des zones sortant des conflits armés
STEP	: Stabilisation de l'Est de la RDC pour la Paix
TDR	: Termes De Référence
UDA <sup>1</sup>	: Eleveurs Mbororo qui seraient un peuple soudanais
USD	: United States Dollar
ZEA	: Zone d'Exploitation Artisanale

---

<sup>1</sup> HAUT-UELE, trésor touristique, édition LE CRI, 2011, page 94.

## 1. INTRODUCTION

Dans le cadre de la stratégie d'assistance pays de la Banque Mondiale pour la période 2013-2016, la Banque Mondiale et le gouvernement de la RDC ont identifié des activités visant à contribuer à la stabilisation de l'Est de la RDC. Ces activités sont financées à travers le projet pour la Stabilisation de l'Est de la RDC pour la Paix (STEP). Le Fonds Social de la RDC est responsable de la mise en œuvre du Projet (STEP et CRRP) dans les provinces prioritaires de l'Est de la RDC à savoir le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, l'Ituri, le Bas-Uélé, le Haut-Uélé, la Tshopo et la province de Tanganyika.

Les interventions de ce projet visent à améliorer l'accès aux infrastructures socioéconomiques et aux moyens de subsistance des communautés vulnérables des provinces situées à l'Est de la RDC. A travers ces activités, le programme contribuera à la réduction des risques des conflits et à la promotion de la coexistence pacifique et ce faisant, à poser les bases d'un développement à plus long terme. L'effet net de ce projet consiste à réduire la concurrence pour les ressources sur lesquelles se fondent les stratégies existantes de subsistance et à créer d'autres possibilités sur base d'une analyse rigoureuse du contexte local en vue d'alimenter une base des données susceptible de renseigner sur la dynamique des conflits dans les zones d'intervention du projet. Evidemment c'est dans le but de faciliter l'intégration et réduire les tensions (entre autres) que génèrent le retour des réfugiés, des populations rapatriées et des personnes déplacées.

Au fait, l'asbl Réseau d'Innovation Organisationnelle a conclu un contrat avec le Fonds Social de la République Démocratique du Congo (FSRDC) au titre d'une Agence Locale d'Exécution (ALE) spécialisée en prévention et gestion des conflits. Et ce en vue de s'assurer que les activités mises en place dans le cadre de ce projet n'influent pas négativement sur les dynamiques locales et

n'aggravent pas les tensions entre les membres des communautés locales. Ses prestations en tant qu'ALE devraient permettre également d'étudier les mécanismes qui feront en sorte que les activités du FSRDC s'inscrivent dans le processus de stabilisation de l'Est de la RDC (principalement ISSSS/STAREC).

Parmi les tâches spécifiques du RIO déterminées dans le contrat se trouve celle consistant à « entreprendre une cartographie de conflits en cours devant faire l'objet d'approbation par le Comité Consultatif Provincial ». C'est dans le souci de s'acquitter de cette obligation contractuelle que le RIO a mobilisé et accompagné les communautés, les acteurs étatiques (politico-administratives, militaires et coutumières) et ceux de la société civile à élaborer la cartographie des conflits dans chacun de 6 territoires composant la province du Haut-Uélé.

Outre l'introduction et la méthodologie, ce document présente la cartographie provinciale des conflits, laquelle renseigne sur le contexte de la zone, la composition des communautés, la nature et le type de conflits, leurs causes, leur intensité, la fréquence et le degré de leur impact et les conflits majeurs sur lesquels les interventions sont nécessaires pour atténuer ou maîtriser les impacts négatifs sur l'environnement et les actions de développement communautaire. Une attention particulière y est également portée sur les groupes armés dont les activités influent négativement sur la cohésion sociale et les efforts de développement communautaire. Pour finir, ce document provincial présente également la situation des réfugiés, des déplacés, des retournés et des pygmées.

## **2. PRESENTATION DE LA ZONE**

Situé au Nord-Est de la République Démocratique du Congo, le Haut-Uélé est compris entre 1° 15' et 5° 30' de latitude N et 26° 20' et 30° 40' de longitude E. Au Nord, il est limité par le Sud Soudan et la République Centre Africaine ; à l'Est, par la Province de l'Ituri ; au Sud, par l'Ituri et la Tshopo ; à l'Ouest, par le Bas-

Uélé. Avec une superficie d'environ 91 624 Km<sup>2</sup>, le Haut-Uélé couvre en totalité ou en partie 14 cartes planimétriques régulières à 1/200 000 (degrés carrés). Le Haut-Uélé comprend six territoires : Dungu, Faradje, Niangara, Rungu, Wamba et Watsa<sup>2</sup>.

Les données démographiques sur l'ensemble du territoire de la RDC ne sont plus actualisées depuis le recensement scientifique de 1984. C'est ainsi que plusieurs sources statistiques fournissent des données différentes sur la démographie au niveau national, au niveau des provinces, des districts, des territoires et des collectivités.

Selon les projections faites par la Direction Provinciale de l'Institut National de la Statistique (I.N.S), sur base des résultats du recensement scientifique de la population congolaise en 1984, la Région du Haut-Uélé compte **1 508 973** habitants dont 725 816 hommes et 783 157 femmes. La population répartie par territoire et sexe se présente comme suit<sup>3</sup>:

**Tableau 1 : Données démographiques sur le Haut-Uélé**

<b>ENTITE ADMINISTRATIVE</b>	<b>HOMMES</b>	<b>FEMMES</b>	<b>POPULATION TOTALE</b>
Territoire de Rungu	175 278	189 125	364 403
Territoire de Niangara	48 872	52 733	101 605
Territoire de Dungu	99 550	107 415	206 965
Territoire de Faradje	128 614	138 775	267 389
Territoire de Watsa	88 803	95 819	184 622
Territoire de Wamba	184 699	199 290	383 989
<b>Totale générale</b>	<b>725 816</b>	<b>783 157</b>	<b>1 508 973</b>

<sup>2</sup> HAUT-UELE, trésor touristique, édition LE CRI, 2011, page 29.

<sup>3</sup> IKV PAX CHRISTI, Pays bas, Migrations transfrontalières de Mbororo au Nord-Est de la République Démocratique du Congo, Etude de cas au Haut-Uélé et Bas-Uélé, avril 2017, page 24.

### 3. METHODOLOGIE

Le RIO a utilisé une méthodologie à trois manches. La première composante est une analyse documentaire consistant à examiner la documentation du RIO sur l'analyse de contexte dans les provinces de Haut-Uélé et d'Ituri<sup>4</sup>, ainsi que d'autres organisations sur le contexte sécuritaire, des acteurs des conflits et sur l'état de lieu du Haut-Uélé.

La seconde, est celle de collecte des données de la cartographie des conflits, des retournés, des déplacés, des réfugiés, des communautés tribales, des groupes armés et des initiatives locales de paix dans les 6 territoires de la province du Haut-Uélé à travers des focus group, des interviews ciblées et des ateliers de collecte des données préliminaires. Cette série d'activités a été organisée auprès des acteurs concernés directement ou indirectement par les conflits. Au terme du Comité Consultatif Provincial tenu à Isiro en date du 25 mars 2019, comme recommandé par ses participants, une séance d'actualisation de certaines données a eu lieu avec le ministre provincial à charge des mines d'un côté, et de l'autre, avec l'Honorable Président de l'assemblée provinciale du Haut-Uélé.

La troisième et la dernière manchette est l'analyse des données de terrain et la rédaction du rapport final contenant les contributions de la Coordination du RIO et du RGC GO du FSRDC.

La Recherche Action Participative (RAP) utilisée par le RIO comme méthode est basée sur une théorie de changement selon laquelle : *« Si la population en général, les acteurs politico-administratifs, militaires et coutumiers et les forces vives de la société civile sont mobilisés à travers un processus inclusif et participatif de paix, et si un climat de confiance, de redevabilité s'installent dans*

---

<sup>4</sup> RIO, Rapport d'Analyse de contexte dans les provinces de Haut-Uélé et d'Ituri, Juillet 2016.

*la zone, alors une vision commune pour la gestion des questions de paix et de cohésion sociale sera développée et des solutions concertées seront trouvées».* A travers cette méthode, il a été question d'accompagner tous les participants dans l'identification et la localisation du contenu de ladite cartographie. Ce qui a suscité en eux une responsabilité et une appropriation du processus et du contenu de la cartographie. Au terme de cet accompagnement, un procès-verbal de validation pour chacun de ces 6 territoires a été signé et validé par les participants.

Faut-il noter que cette RAP s'est réalisé comme suit.

- a) La mise en route du premier PTO harmonisé entre RIO et FSRDC ;
- b) La tenue de l'atelier d'information et de collecte préliminaire des données de la cartographie des conflits, des communautés, des réfugiés, des déplacés, des retournés, des pygmées et des structures locales de paix dans chacun de 6 territoires. Pour tous les 6 territoires, cette activité a regroupé 80 personnes parmi lesquelles 12 femmes.
- c) Enquêtes pour approfondissement de la collecte des données dans les entités ciblées et analyse des données dans chacun de 6 territoires. Au total 224 personnes dans lesquelles 25 femmes y ont pris part. Les 30 interviews organisées ont été prises en compte dans les statistiques présentées ;
- d) Organisation de l'atelier de restitution et de validation des résultats de la cartographie dans chacun de 6 territoires. Au total 104 personnes parmi lesquelles 13 femmes y ont participé. Les vulnérables à savoir 2 pygmées (1 homme et 1 femme), 1 réfugié et 7 jeunes (4 garçons et 3 filles) étaient représentés.

L'on note aussi la contribution des autorités locales dans la mobilisation des participants. Le cas illustratif et éloquent est celui du communiqué signé par l'Administrateur du territoire de Wamba diffusé sur les radios Nepoko et

Jokaneni. Par ailleurs des émissions radios et des communiqués de mobilisation diffusés par la société civile. Le cas illustratif est celui du territoire de Niangara.

Pour approfondir davantage et localiser les données collectées lors de cette série d'activités dans chacun de 6 territoires de la province, en vue de produire les 5 cartes physiques<sup>5</sup>, le RIO avec l'accompagnement du FSRDC, a organisé un atelier d'intégration des données de la cartographie dans les cartes électroniques. Il s'est agi d'une rencontre qui a regroupé les responsables du bureau de la Coordination de la société civile de chacun de 6 territoires et de 2 personnes ressources locales de Dungu. Leur choix était fonction de la connaissance approfondie de leur milieu et de leur contribution dans les précédentes rencontres. Leur présence a renforcé davantage l'appropriation et la responsabilisation par rapport à cette cartographie provinciale. Les variables suivantes étaient prises en compte : les conflits, les groupes armés, les retournés, les déplacés et les réfugiés. Tel était l'esprit du contrat en termes des cartes électroniques et physiques à produire.

Pour enrichir les résultats collectés lors des activités ci-haut énumérées, le RIO a réalisé une triangulation entre les résultats des focus group et activités, les interviews ciblées et la recherche documentaire réalisée. Cet exercice a facilité la compréhension des apports des uns et des autres dans la contribution de la cohésion sociale.

La présente cartographie provinciale des conflits, réfugiés, groupes armés, retournés et déplacés a été élaborée de novembre 2017 à février 2018.

---

<sup>5</sup> Voir contrat signé entre FSRDC et RIO.

## 4. ANALYSE DE CONTEXTE

Cette partie présente par territoire les problèmes majeurs relevés lors de l'analyse de contexte:

### a) Territoire de Dungu

- Accès difficile à l'eau potable par la population dans les 3 chefferies du territoire de Dungu. L'adduction, le forage et le captage de sources d'eau potable dans les 3 chefferies ont été des réponses proposées ;
- Mauvais état et insuffisance des infrastructures socio-éducatives dans les 3 chefferies du territoire du Dungu. Les réponses proposées sont entre autres la réhabilitation et la construction d'au moins 100 écoles primaires et secondaires dans les 42 groupements du territoire de Dungu ;
- Faible production agricole et d'élevages dus à l'insécurité, à la dégénérescence de semences, aux maladies des cultures, à l'absence des outils aratoires, au vieillissement des agents du service technique dans les 3 chefferies du territoire du Dungu. Des réponses proposées l'on retient : la création des champs pour la production des semences de qualités dans chaque chefferie, la distribution des intrants agricoles aux producteurs, la formation, la paie et la réforme des moniteurs agricoles; la mécanisation de l'agriculture ; la mise à la disposition des éleveurs des races améliorées de bétails et de volailles ; la mise en place des unités de transformation des produits agricoles ; l'introduction des cultures de rente (café, cacao,...) ; la mise en place des pharmacies vétérinaires dans chaque chefferie et le respect du calendrier agricole ;
- Présence d'un taux élevé d'analphabétisme des jeunes filles dû à la présence des groupes armés et aux guerres à répétition entraînant un déplacement massif de la population dans le territoire de Dungu. Il s'agit de 3 chefferies du territoire de Dungu. La construction et l'équipement des centres d'alphabétisation et de récupération des jeunes ainsi que les foyers sociaux seraient salutaires ;

- Chômage des jeunes déplacés, retournés, résidents intellectuels (Balangabolo<sup>6</sup>) dans les 3 chefferies mais surtout à Ndolomo et à Doruma. La création des centres d'apprentissage des métiers et les activités génératrices de revenu pour les jeunes ont été proposées par les participants ;
- Insuffisances et mauvais état des infrastructures sanitaires dans les 3 chefferies et surtout à Ndolomo et Doruma. Comme recommandation proposée par les participants, la réhabilitation, la construction et l'équipement des hôpitaux et centres de santé dans les 42 groupements du territoire de Dungu ;
- Dégradation des pistes rurales dans les 3 chefferies et des routes d'intérêt national et international dans les 3 chefferies et surtout à Ndolomo et à Doruma. Des voies de sorties proposées sont la réhabilitation des pistes rurales et celles d'intérêt provincial et national à l'instar de: Dungu-Doruma-Naparka ;Dungu-Bitima-Nabiyapai ; Dungu-Ndedu-Libombi ; Dendu-Afu ; Dungu-Isiro ; Dungu- Faradje ; Duru-Madoro-Mamba-Wilibadi ; Duru-Nakale-Wilibadi ; route 4-Sambia ; Gangala-Masombo-Bangalu ; Gongolo-Bayote-Bitima ; route TP ; Nandika-Makusa ; Njelapanda-Napopo ; Kapili-Niangara ; Diagbe-Nakorda ; Kana-Mbambu ;
- Insécurité due à la présence et l'activisme des groupes armés et des braconniers étrangers dans les 3 chefferies surtout à Ndolomo et à Doruma ;
- Impréparation et absence des infrastructures devant abriter les nouvelles institutions dans les 3 chefferies surtout à Ndolomo et à Doruma. Comme voie de sorties proposées, la construction des bureaux de nouvelles institutions ;

---

<sup>6</sup>Jeunes gens dans la bouche locale.

- Insuffisance des institutions d'enseignement supérieur et universitaire dans les 3 chefferies. Il sied de construire des établissements des instituts supérieurs et universitaires en diversifiant les filières ;
- Faible capacité des Entités Territoriales Décentralisées dans les 3 chefferies. La construction et la réhabilitation des bureaux des ETD ainsi que le renforcement de ses agents et leurs équipements seraient salutaires ;
- Problème lié au fonctionnement de l'appareil judiciaire : arrestation arbitraire, surpopulation carcérale à la prison de Dungu, mauvaise prise en charge nutritionnelle des pensionnaires. Le plaidoyer auprès des autorités judiciaires et administratives en vue de désengorger la prison et l'amélioration des conditions carcérales dans les 3 chefferies aiderait ;
- Absence de réparation de dommages subis par les victimes de violences sexuelles dans les 3 chefferies. Un plaidoyer en faveur de la création d'un fonds de réparation devrait être envisagé ;
- Sensibilisation des élèves des écoles primaires et secondaires sur les travaux manuels à la maison et à l'école par les ONG de défense de droits de l'homme dans les 3 chefferies. Les ONG de droits de l'homme seraient tenus à intégrer les devoirs dans leur module et à impliquer les parents dans les actions de sensibilisation ;
- Difficile cohabitation entre civils et militaires dans les 3 chefferies. Il convient de poursuivre les actions de sensibilisation sur le rapprochement entre civils et militaires ;
- Absence d'assistance aux Personnes Vivant avec le VIH dans les 3 chefferies avec insistance à Ndolomo et à Doruma. Un plaidoyer auprès des organisations philanthropiques et des humanitaires en vue de leur prise en charge s'impose ;
- Non-assistance des Congolais vivant au Sud-Soudan et retournés en RDC fuyant la guerre civile et localisés dans les 3 chefferies. Un plaidoyer

auprès des organisations philanthropiques et des humanitaires en vue de leur prise en charge conviendrait.

## **b) Territoire de Faradje**

Les problèmes et les défis suivants ont été cernés:

- Carence des protéines animales suite à l'intégration des domaines de chasse Mondomisa et une partie de Gangala Nabodio dans le parc de la Garamba. La population de Faradje vivait de produits de la chasse. Par conséquent, l'élevage de gros et de petit n'était pas pratiqué. La chasse est désormais interdite dans les mêmes espaces devenus partie intégrante du parc de la Garamba. Pour y pallier, les communautés proposent la conception et le financement des projets d'élevage des caprins, des bovins et de volaille. La pisciculture, l'apiculture sont également à envisager en faveur de la population riveraine du parc de la Garamba. La divagation des bêtes et la dévastation des champs dans les zones riveraines du parc de la Garamba par les animaux protégés, hippopotames, éléphants et buffles étaient soulevées. La surveillance de bêtes par les gardes du Parc reste la solution ;
- Accès difficile au bois de chauffage et autres sources d'énergies par la population vivant dans le domaine de chasse en chefferie Mondomisa. Les parties prenantes ont suggéré la création de boisement en dehors de domaine de chasse, l'accélération du zonage à Akua et à Sambia (Dungu), des aires protégées débutées en 2016 pour que la population accède à la terre dans la mesure où une fraction de fonds de terre sera attribuée aux populations riveraines ;
- Accès difficile à l'eau potable et à l'énergie électrique dans le territoire de Faradje. Il a été proposé le forage des puits, l'adduction d'eau et le captage des sources. La question d'électricité se résoudrait à travers la

construction d'un mini-barrage dans les rivières et l'installation des énergies renouvelables ;

- Insuffisance de moyens de communication et faible présence de réseau téléphonique. En guise de solutions, il a été recommandé l'installation d'autres radios et réseaux téléphoniques ;
- Insuffisance, mauvais état des infrastructures sanitaires et insuffisance du personnel compétent dans les structures sanitaires existantes. Il a été recommandé la construction et équipement des HGR et Centres de santé dans les ETD. Le recrutement, la formation, l'affectation, la mécanisation du personnel médical qualifié dans les structures médicales devraient suivre ;
- Mauvais état et vétusté des infrastructures éducatives, impaiement et non mécanisation du personnel. La réponse serait la construction, l'équipement des infrastructures, la mécanisation et la paie du personnel éducatif ;
- Mauvais état de routes nationales, impraticabilité de trafic routier entre Watsa et Faradje. Ce problème se pose avec acuité dans la chefferie de Logo-Ogambi. Il a été suggéré la construction du pont cassé, la réhabilitation de la route d'Aba-Ariwara et des routes de desserte agricole ainsi que des routes d'intérêts provincial et national ;
- Mauvais état des bureaux administratifs du territoire et de 8 chefferies et incendie de la résidence de l'Administrateur du Territoire (AT). Il a été préconisé la réhabilitation et la construction des bureaux administratifs du territoire et des ETD ainsi que la résidence de l'AT ;
- Faible revenu des ménages dans l'agglomération/cité d'Aba et ses environs dû à la présence massive des réfugiés assistés en cash (argent liquide) par les acteurs humanitaires. Il convient d'envisager l'assistance aux ménages dans l'agglomération/cité d'Aba et dans la chefferie Kakwa-Ima ;

- Incitation à la haine par certains leaders communautaires à travers les émissions diffusées à la radio locale et dans les réunions publiques au niveau de Faradje centre. Il a été recommandé de sensibiliser les leaders communautaires sur la paix et la coexistence pacifique de toutes les tribus et le respect de la déontologie de médias dans la communication.

### **c) Territoire de Niangara**

Entre autres problèmes majeurs rencontrés en territoire de Niangara :

- Présence des éleveurs Mbororo disséminés dans les 7 chefferies: Boime, Kereboro, Kopa, Mangbele, Mangbetu, Manziga et Okondo ainsi que la cité de Niangara. Il a été recommandé de mener un plaidoyer auprès de la communauté internationale pour leur évacuation en province de Haut-Uélé en général et en territoire de Niangara en particulier ;
- Absence de l'eau potable dans tout le territoire. Il a été recommandé l'adduction d'eau, le forage des puits et le captage des sources pour desservir toute la population de Niangara ;
- Dégradation des routes nationales et de dessertes agricoles dans tout le territoire. La construction et la réhabilitation des routes d'intérêt national et celles de dessertes agricoles seraient une réponse à ce problème ;
- Dans la cité de Niangara, le délabrement des bureaux et résidences des agents de l'Etat. Leur construction et réhabilitation en ont été la recommandation ;
- Absence du courant électrique dans tout le territoire. D'où, l'électrification de tout le territoire comme recommandation ;
- Insuffisance des radios communautaires et faible couverture de réseaux communautaires dans tout le territoire. Seule une chaîne de radio locale ne couvrant pas tout le territoire existe. Les participants ont recommandé la mise en place d'autres chaînes locales ;

- Insuffisance d'infrastructures et d'équipements sanitaires dans tout le territoire de Niangara. La construction de 10 centres de santé dans chacune des chefferies a été recommandée par les participants ;
- Délinquance juvénile causée par l'usage de drogue. Comme réponse, la sensibilisation sur la promotion de la jeunesse et la création des emplois aux jeunes a constitué la recommandation des participants ;
- Non prise en compte de besoins des déplacés et retournés dans leurs milieux de localisation : cité de Niangara (Kakaraka, Ngenge et Gada) chefferies Kopa (Groupement Esobe, Gbaga, Tundulu et Mbengu), Okondo (Groupement Mbelekewu et Ndingba), Mangbele (Nyokila), Mangbetu (Groupement Tapili) et Kereboro (Groupement Babagu) ;
- Défectuosité et insuffisance des écoles primaire et secondaire ainsi que l'absence des instituts supérieurs dans tout le territoire. Construire au moins 10 écoles dans chacune de 7 chefferies du territoire de Niangara et un institut supérieur au niveau de la cité a été retenu comme voie de sortie.

#### **d) Territoire de Rungu**

L'on y note les problèmes majeurs suivants :

- Accès difficile à l'eau potable par la population dans les 7 chefferies du territoire de Rungu. La réponse formulée est l'adduction d'eau potable dans les chefferies d'Azanga, Ndey, Mongomasi, Medje, Magbay, et celle de Mabozo ;
- Destruction et insuffisance des infrastructures socio-éducatives dans les 7 chefferies. La réhabilitation et construction des écoles dans les chefferies d'Azanga, de Medje, de Mongomasi, surtout une école secondaire dans la chefferie de Mongomasi est la réponse formulée ;
- Faible production agricole due à la dégénérescence de semences, aux maladies des cultures, absences des outils aratoires, au vieillissement des agents du service technique dans les 7 chefferies du territoire de Rungu. Il

est requis la mise en place des champs pour la production des semences de qualités ; la distribution des intrants agricoles aux producteurs ; la formation et le rajeunissement des moniteurs agricoles ; la prise en charge des agents de l'inspection territoriale de l'agriculture pêche et élevage par le Gouvernement ;

- Absence des bureaux administratifs de l'Etat et absence des logements pour les cadres administratifs et technique de l'Etat à Rungu centre. La construction du bureau administratif de l'Etat et des maisons pour les agents administratif et technique de l'Etat est un besoin à satisfaire ;
- Insuffisance et mauvais état des infrastructures sanitaires dans les 7 chefferies du territoire de Rungu. Il convient de réhabiliter et de construire des hôpitaux et centres de santé dans le territoire de Rungu ;
- Dégradation des routes de desserte agricole dans le territoire. La réhabilitation des routes de dessertes agricoles s'impose dans toutes les chefferies ; pour la chefferie Azanga dans les axes (Namunza-Nekalagba, Nangazizi-Beli, Biribiri- Nedabo, Nepomeda- Nalamu, Nepomeda- Beli, Zowe- Zambula, Nzilapande-Duabo-Nawiwi, Mambugi-Nengbo et Mambugi-Sorongu. Pour les chefferies Mongomasi, Ndey, Magbay, Medje et Maboza, tous les axes existants ;
- Faible représentation des femmes dans les instances de décision dans les 7 chefferies. La promotion du genre dans l'administration publique et dans les instances de décision au niveau de chefferies et groupements pouvait être tentée ;
- Impréparation et absence des infrastructures devant abriter les nouvelles institutions à Isiro. La construction des bureaux des nouvelles institutions a été recommandée ;
- En chefferie Mboli, l'on signale la présence des éleveurs étrangers en connivence avec les groupes armés LRA et les Bauda (UDA) entraînant

des conflits entre éleveurs et agriculteurs. Comme réponse proposée le renforcement des services de sécurité ;

- Absence d'une université et de centres de rattrapage et de récupération scolaire ainsi que l'Institut des techniques médicales en territoire de Rungu (Rungu centre). La construction d'une université, des centres de rattrapage et récupération scolaire ainsi que de l'Institut techniques médicales et les instituts supérieurs est un besoin.

### **e) Territoire de Wamba**

Ci-après, problèmes majeurs relevés lors de l'analyse de contexte :

- Présence des éleveurs Mbororo localisés en chefferies MAHAA, (groupement UNGUU dans le village Bavatasi) et MALAMBA (groupement BAHATETAKA). Les propositions des réponses des participants sont : l'identification et le cantonnement de ces éleveurs ; la référence à l'arrêté de 2017 du Gouverneur honoraire de la Grande Orientale, Monsieur BAMANISA portant réponse à la problématique des éleveurs Mbororo ; l'exploitation de la réponse du ministre provincial de l'intérieur de Haut-Uélé demandant au chef des chefferie de ne pas céder la terre à ces éleveurs ;
- Présence des éleveurs Hema dans la chefferie Makoda. Le respect des textes légaux a été proposé par les parties prenantes à la rencontre ;
- Présence des braconniers non originaires du territoire de Wamba localisés en chefferies BAFWAKOY, MAHAA, MALAMBA et MALIKA MABUDU BABYERU (MMB) dans la Réserve de Faune à Okapi. La recommandation des participants était de se conformer aux textes légaux;
- Enclavement du territoire. La réhabilitation de la RN 25 et l'ouverture des routes de desserte agricole aiderait ;

- Délabrement des bureaux de l'Etat, résidences et gites des agents de l'Etat dans tout le territoire. Leur réhabilitation et construction constitue la recommandation des participants ;
- Faible production due à la dégénérescence de semences dans tout le territoire. La disponibilisation des produits phyto sanitaires et des semences améliorées seraient une des solutions proposées par les participants ;
- Manque de bonnes infrastructures d'enseignement primaire, secondaire, universitaire et sanitaire ainsi que des services de sécurité dans tout le territoire. Il faudra, d'après les participants la construction des infrastructures d'enseignement primaire, secondaire, universitaire et sanitaire ainsi que des services de sécurité dans tout le territoire ;
- Faible couverture de l'eau potable par la REGIDESO dans tout le territoire. Les recommandations étaient formulées comme suit : réhabilitation des sources d'eau ; amélioration des installations techniques de la Régideso et aménagement de sources d'eau potable ; utilisation de véhicules de forage des puits d'eau appropriées qui sont immobilisées à la résidence actuelle de l'Administrateur du territoire ;
- Difficile accessibilité entre les deux rives de la rivière Nepoko. La disponibilisation des bacs métalliques et motorisés, aussi le jet des ponts constituent des réponses proposées ;
- Manque du courant électrique dans tout le territoire. La facilitation de l'installation du courant électrique ; l'utilisation du groupe électrogène, don de l'honorable IDAMBITUO se trouvant à la procure diocésaine de Wamba, l'acquisition des panneaux solaires au niveau des villages, la mise en œuvre des projets pour des mini barrages hydrauliques et de turbines flottantes sont autant des propositions des participants ;
- Permanence de la malaria, la lèpre, la tuberculose et d'autres maladies d'origine hydrique dans tout le territoire. Comme proposition de réponse

des participants à ce fléau la disponibilisation des produits sanitaires, la sensibilisation de la population.

#### **f) Territoire de Watsa**

Entre autres problèmes et défis cernés, pour ce territoire :

- Insuffisance des infrastructures scolaires et sanitaires. On rencontre un taux élevé d'analphabétisme dans les 6 chefferies (Andobi, Andikofa, Ateru, Kebo, Mari-Minza et Walese) et 3 secteurs (Ngombari, Kibali et Mangbutu) dû en partie au fait que les écoles n'existent pas dans plusieurs milieux et là où elles existent, les conditions sont loin de se rapprocher des standards requis (absence de pupitres, salles exiguës, mal aérées, inexistence de tableaux noirs, ...) ; quant aux infrastructures sanitaires, les malades et les femmes enceintes éprouvent d'énormes difficultés pour accéder aux soins de santé primaires au regard de longues distances à parcourir. La chefferie de Walese semble battre le record, et les pygmées seraient les plus grandes victimes ;
- Absence totale de service de régies d'eau. Le territoire de Watsa souffre de la carence d'eau potable dans plusieurs ETD ;
- Taux élevé d'analphabétisme de la population surtout chez les jeunes, les femmes et les pygmées. De manière générale, l'exploitation artisanale de l'or attire les jeunes dès le bas âge. Ils renoncent ainsi à la scolarisation. Aussi faut-il relever le fait que l'absence d'écoles dans certains milieux ne favorise pas la scolarisation des enfants de familles démunies ;
- Impraticabilité des routes de desserte agricole. Délabrées, ces pistes rurales freinent le progrès de l'activité agricole. Les routes vitales du territoire ne sont pas également épargnées. Il s'agit de : la Route Nationale (RN) 26 : 107 Km de la rivière Nzoro à la limite du territoire de Rungu. Les axes Watsa-Tora (94 Km), Watsa-Nzoro (32 Km), Watsa-Baku (145 Km), Watsa-Mungbere (182 Km) et Watsa (Kororo)-Arombi: 123 Km.

Les ponts et les caniveaux sur ces routes sont en état de délabrement avancé et subissent la pression des camions à fort tonnage utilisés par les sociétés minières. Le cas le plus récent est celui du pont Nzoro qui tend à céder depuis le 23 décembre 2017. Malgré la mesure provisoire de n'y laisser passer que des véhicules à moindre tonnage, sa réhabilitation urgente s'impose.

- Mauvais état de la prison, absence ou mauvais état des bureaux administratifs du territoire, des chefferies et secteurs. Certaines ETD sont dépourvues de bureaux administratifs. C'est le cas de la chefferie Mari-Minza. Dans d'autres entités, les bureaux fonctionnent dans les résidences privées ou dans des paillotes de fortune. Les évasions<sup>7</sup> sont fréquentes à la prison dont la cause se trouverait dans la vétusté et le mauvais fonctionnement de l'appareil judiciaire local ;
- Chômage et pauvreté entraînant la délinquance juvénile. Beaucoup d'orpailleurs ont été envoyés dans le chômage depuis l'exploitation industrielle des minerais dans le territoire. En effet, le fait que la création des Zones d'Exploitation Artisanale n'ait été assortie de mesures d'accompagnement de nature à assurer l'exploitation commode, beaucoup d'exploitants artisanaux chôment. La satisfaction des besoins fondamentaux de la famille pose d'énormes problèmes ;
- Méconnaissance des nomenclatures de taxes et impôts par la population et les agents. La population dénonce la concussion et le détournement de deniers publics par les agents de l'Etat qui se livreraient à des pratiques illégales telles que : le recensement payant des contribuables, la compensation des produits des taxes par les biens se trouvant sur le marché destinés à la satisfaction des agents percepteurs, l'interprétation

---

<sup>7</sup> En date du 1<sup>er</sup> Mai 2016, 12 détenus se sont évadés (cf. <https://www.radiookapi.net/2016/05/01/actualite/justice/haut-uele-12-detenus-sevadent-de-la-prison-de-watsa>)

erronée des nomenclatures et des textes de droit en matière de fiscalité et de parafiscalité ;

- Absence de la redevabilité et dysfonctionnement des bureaux de la coordination de la société civile du territoire de Watsa et dans la cité de Watsa. La population se plaint du déficit de communication et de quasi-absence d'assemblées générales ayant pour but de l'éclairer sur les questions de grand intérêt communautaire ;
- Envahissement des pâturages par les éleveurs Mbororo. Rencontrés surtout dans le Secteur de Kibali, la Chefferie Mari-Minza et le secteur Gombari, ces éleveurs étrangers en illégalité de séjour sont à la base destructions des cultures, de pollution de sources d'eau causant d'énormes préjudices à la population locale ;
- Méconnaissances des limites réelles de périmètres miniers de Kibali Gold par la population. Certains citoyens ont été arrêtés pour avoir creusé des trous ou exploité le sable dans leurs parcelles au motif qu'ils se trouveraient dans la concession de ladite société ;
- Immixtion de certains chefs coutumiers dans les compétences de services fonciers (octroi de terres). Dans les différents quartiers de la cité de Watsa, l'on assiste parfois à des heurts entre chefs coutumiers et les agents de l'administration foncière au sujet de la vente des terres.

## **5. PRESENTATION DE LA CARTOGRAPHIE DES CONFLITS PAR FICHE TERRITORIALE**

La trilogie « Terre, Pouvoir et Identité » a été observée dans la catégorisation de la nature et ou du type des conflits identifiés dans les 6 territoires qui composent la province de Haut-Uélé.

L'on dénombre au total 83 cas de nature des conflits dans toute la province : 20 pour Dungu, Faradje 11, Niangara 12, Rungu 12, Wamba 20 et Watsa 8. Les acteurs, les conséquences ou manifestations, les causes, les tentatives des solutions au niveau local, la durée sont autant d'éléments que renseigne le présent point.

### **5.1. Territoire de Dungu**

#### **5.1.1. Conflit foncier**

##### **5.1.1.1. Conflit entre éleveurs Mbororo et population dans les chefferies Malingindo, Ndolomo et Wando.**

Depuis 2003, ce conflit est à sa phase ouverte et se manifeste à travers les dévastations des champs et l'imposition des prix aux agriculteurs.

Les acteurs directement impliqués sont les éleveurs Mbororo et la population (agriculteurs et opérateurs économiques). La cause de ce conflit est l'accès limité à la terre par les éleveurs Mbororo. Les tentatives de réponses menées ont été réalisées entre autres par le bureau de coordination de la société civile et la commission Provinciale Mbororo. Ce conflit mérite des nouvelles interventions étant donné la phase dans laquelle il se trouve.

L'on note de la revue de la littérature ce qui suit<sup>8</sup> :

Dans le cas d'espèce, c'est-à-dire celui des Mbororo, il s'avère non classifiable dans les diverses catégories que l'étude a répertorié, car il ne s'agit pas des

---

<sup>8</sup> IKV PAX CHRISTI, Pays bas, Migrations transfrontalières de Mbororo au Nord-Est de la République Démocratique du Congo, Etude de cas au Haut-Uélé et Bas-Uélé, avril 2017, page 3.

réfugiés, ni des immigrés clandestins, encore moins des demandeurs d'asile. L'enquête renseigne également et à suffisance sur le mode de vie de ces pastoraux nomades et donne une estimation de leur nombre ainsi que celui de leurs cheptels ; présence qui engendre une cohabitation conflictuelle avec les populations autochtones, conflits auxquels il faudrait ajouter les conséquences négatives sur les plans sécuritaire (pour autant que certains détiennent des armes à feu), économique, culturel, sanitaire et environnemental.

### **5.1.1.2. Conflit entre LRA et population**

Le conflit entre population et LRA date depuis les années 2005. C'est un groupe armé d'origine ougandaise reproché de commettre des exactions contre la population et ayant massacré la population en 2008. Leur présence se justifie par la conquête du pouvoir en Ouganda. **Il se localise dans tout le territoire de Dungu** (chefferies Wando, Ndolomo et Malingindo) avec des manifestations du genre pillage de produits agricoles, enlèvement, travaux forcés, extorsions, esclavage sexuel, ..... Les ONG, la communauté internationale, la MONUSCO, les Gouvernements provincial et National, les FARDC et la PNC en sont indirectement impliqués. Il s'agit d'un conflit non résolu. Une attention particulière vaut la peine sur ce conflit de par ses conséquences notées à ce jour.

Pour ce qui est de la revue de littérature<sup>9</sup>:

Le groupe armé ougandais, la LRA de Joseph Konny, est le plus puissant et violent. Il est connu pour sa brutalité envers la population civile.

En novembre 2008, on enregistre la première attaque sur la cité de Dungu. Du 24 décembre au 13 Janvier 2009, la LRA a orchestré le massacre d'au moins 620 civils et enlèvement de plus de 160 enfants dans les territoires de Faradje et de Dungu. La LRA a tué au moins 321 personnes et enlevé 250 d'autres dont 80

---

<sup>9</sup> HRW, DR Congo : LRA Slaughters 620 in ' Christmas Massacre » cité par SFCG in Analyse de contexte, zone « Haut et Bas-Uélé », province Orientale, RDC. Search For Common Ground, Février 2014, pages 11 et 12.

enfants pendant une période de 4 jours dans la zone de Makombo dans le territoire de Niangara, dans le Haut-Uélé en décembre 2009. Le massacre de Makombo est un des plus graves crimes commis par la LRA. Les territoires de Dungu et de Niangara sont les plus affectés par cette violence, précisément le triangle Niangara-Bangadi-Ngilima.

Quelques cas illustratifs allant jusqu'en 2019 témoignant l'existence et l'activisme des groupes armés étrangers en province du Haut-Uélé :

- a) Autour de la rivière Mbiene située dans la chefferie Manziga, territoire de Niangara, en date du 14/1/2019, affrontement entre les éléments des FARDC et ceux des groupes armés composés de Uda, Mbororo et LRA. Le bilan était de 5 morts et 5 armes à feu récupérées du côté de ces groupes armés. Ces armes à feu ont été acheminées auprès des autorités politico-administrative et militaire au chef-lieu de la province du Haut-Uélé<sup>10</sup> en date du 17/1/2019 ;
- b) Le bureau de la Coordination de la société civile du territoire de Dungu déclare en date du 28/1/2019 la forte présence des éléments LRA armés aux environs de cette entité ;
- c) Dans l'inter agence du 28/1/2019, on apprend l'incursion des éléments de la LRA lourdement armés dans la localité Gungu, groupement Ngilima, territoire de Dungu en date du 27/1/2019. Ces éléments cherchaient à atteindre le parc de la Garamba<sup>11</sup> ;

---

<sup>10</sup> Weekly note du 14/1/2019 produit par l'asbl RIO, partenaire du FSRDC en prévention et gestion des conflits autour des sous projets en province du Haut-Uélé.

<sup>11</sup> La même information a été confirmée par les structures communautaires locales de paix (CCI Bolingo, Bomoko et CLPD Ngilima) accompagnées par RIO/FSRDC GO.

- d) Monsieur Freddy Merci<sup>12</sup>, commerçant de son état, âgé de plus ou moins 53 ans est tombé en embuscade des éléments de la LRA entre Nambia<sup>13</sup> – Ngbangala-Mabadabada en date du 24/1/2019, avons-nous appris dans l'inter agence du 28/1/2019. Au total 3 cartons contenant des produits pharmaceutiques ravis ;
- e) Sur la route Ngilima, en date du 28/1/2019, un accrochage a été signalé entre les FARDC et les présumés groupes armés de la LRA ; un militaire FARDC a été blessé par balle à la poitrine. Aussi, un chauffeur de l'organisation partenaire du HCR, AIRD a été déshabillé et tous les biens de valeurs emportés ;
- f) En date du 30/1/2019, des éléments présumés de la LRA enlèvent 5 personnes dans le marché dit « Longola caleçon Pete pete » situé à Linakofo, groupement Dungu centre, chefferie Wando, territoire de Dungu.
- g) Sur la route Yakuluku<sup>14</sup>, en date du 30/1/2019, près de Linambiango, 5 personnes dont une femme violée tombent en embuscade des éléments présumés de la LRA. Bilan, 500\$ et autres biens de valeur emportés<sup>15</sup>.
- h) Le porte parole des FARDC des provinces des Bas et Haut-Uelés sollicite en date du 4/2/2019 un appui de la population dans les traques des éléments des la LRA<sup>16</sup> qui sèment désolation, meurtre, vol et viol dans ces entités<sup>17</sup>.

---

<sup>12</sup> La victime quittait Isiro vers Gbangadi.

<sup>13</sup> Situé dans le groupement Afu, chefferie Wando, territoire de Dungu.

<sup>14</sup> Axe Dungu-Duru. Il s'agit d'un poste d'encadrement administratif installé dans le village Duru.

<sup>15</sup> Les événements b,c,d,e,f et g sont tirés du weekly note du 28/1/2019 produit par l'asbl RIO, partenaire du FSRDC en prévention et gestion des conflits dans la province du Haut-Uélé.

<sup>16</sup> Pour rappel, ces éléments de « Lords Resistance Army », ont attaqué les FARDC en territoire de Dungu (weekly note du 28/1-2/2/2019, événements 3 ; 4 (notes de bas de page 8) ; 5 (note de bas des pages 9 et 10) ; 8 et 10 ; 11 (note de bas de page 18) ; 12 (note de bas de page 19) et en territoire de Niangara (weekly note de la semaine du 14/1/2019, événement 3, note de bas de pages 3 à 6).

<sup>17</sup> Weekly note du 4/2/2019 produit par l'asbl RIO.

- i) Un camion tombe en embuscade des éléments de la LRA dans l'axe Dungu-Duru en date du 18/2/2019. Après avoir été tabassé par ces éléments, le chauffeur a perdu certains biens. A la même date et au même endroit, 2 motards pillés par ces éléments. Ces derniers réussissent à leur ravir une somme de 32 000 FC<sup>18</sup> et 5 200 \$. Un autre motard de passage, lors de cette opération, échappe à une balle tirée par ces éléments de la LRA ;
- j) A 67 Km du chef-lieu de Dungu, dans le village Baika, en date du 19/2/2019, un homme accompagnant sa femme malade tombe dans une embuscade tendue par des hommes armés présumés LRA en tenue militaire et civile. A la même date et au même lieu, deux directeurs (l'un de l'école primaire Namboli de Bitima et l'autre de Malingbundu) sont victimes de ces malfrats. Une somme de 200\$ et un téléphone emportés. Ces victimes ont été torturées de 9 heures à 15 heures avant d'être relâchées<sup>19</sup> ;
- k) En date du 6/3/2019 vers 15h, dans la chefferie Manziga, 65 Km Nord-Ouest du territoire de Niangara et 155 Km Sud-Ouest de celui de Dungu, 7 personnes dont une femme tombent en embuscade de 4 présumés éléments de la LRA. La femme répondant au nom de Marie TAMBWAYE, âgée de 27 est enlevée<sup>20</sup> ;
- l) Défection en date du 11/3/2019 d'une femme retenue pendant 18 mois par un élément LRA solitaire dans le village Nambia Ngbangala, chefferie Manziga en territoire de Niangara. La victime serait malade et en besoin d'une assistance médicale ;
- m) Nous apprenons dans la rencontre inter agence du 11/3/2019 qu'entre le village Gongolo et Kapili, chefferie Wando en territoire de Dungu, il y a eu

---

<sup>18</sup> Francs Congolais.

<sup>19</sup> Les événements l et j sont tirés du weekly note du 18/2/2019 produit par l'asbl RIO.

<sup>20</sup> Voir Weekly note du 4/3/2019.

- incursion des 11 présumés éléments de la LRA en date du 9/3/2019. De 7 personnes enlevées, 6 relâchées, excepté un jeune garçon de 14 ans ;
- n) Embuscade tendue en date du 11/3/2019 par des éléments présumés de la LRA armés à Naparka, chefferie Ndolomo, territoire de Dungu. Un orpailleur gravement blessé suit les soins à l'HGR de Doruma<sup>21</sup>.
  - o) Affrontement entre les éléments de la FARDC et ceux de « UDA » à Naparka<sup>22</sup>, 65 Km, Ouest du chef-lieu du territoire de Dungu en date du 15/3/20189. Telle est l'information partagée dans la rencontre inter agence du 18/3/2019 et
  - p) Incursion en date du 20/3/2019 des éléments de la LRA dans le groupement de Nango, chefferie Wando, territoire de Dungu. Leur passage n'a pas eu de conséquences sur la vie humaine<sup>23</sup>.

### **5.1.1.3. Conflit entre UDA et population**

Il s'agit d'un conflit de 2003 localisé dans toutes les 3 chefferies du territoire de Dungu. L'on note entre autres manifestations : violences, méfiance, tueries, imposition des prix, pillage des produits agricoles. Les principaux acteurs sont les « Uda » et population. La cause serait le pillage de ressources naturelles (ivoire, girafes et léopards). Il s'agit d'un vieux conflit non résolu méritant encore des interventions. Ces UDA proviendraient des pays de Mangreb.

Retenons ce qui suit de la revue de littérature de SFCG ci-haut citée, page 21 :  
A cause des problèmes que la population locale dit avoir avec les Mbororo et les Bayuda, majoritairement musulmans, la communauté Zande qui est chrétienne a largement développé une méfiance envers la communauté

---

<sup>21</sup> Le chef de chefferie Malingindo, une de 3 chefferies du territoire de Dungu, adresse une correspondance aux autorités politico-administratives annonçant l'insécurité dans son entité. D'après cette lettre du 28/2/2019, les éleveurs Mbororo en complicité avec les LRA seraient à la base de cette situation. Les événements l, m et n sont tirés du weekly note du 11/3/2019 produit par l'asbl RIO.

<sup>22</sup> Village portant le même nom, chefferie Ndolomo, territoire de Dungu.

<sup>23</sup> Les événements o et p sont tirés du weekly note produit par l'asbl RIO en date du 18/3/2019.

musulmane. Les chrétiens accusent les musulmans d'être en connivence avec les Mbororo et les Bayuda.

#### **5.1.1.4. Conflit entre déplacés du Nord et la population du Sud de Dungu**

Dans le territoire de Dungu y vivent les déplacés depuis 2009. Comme manifestations enregistrées, l'on note la méfiance et des accusations sur la sorcellerie. **Ce conflit est localisé dans tout le territoire de Dungu.** Comme cause évoqué la terre arable. Certaines organisations ont tenté d'y intervenir sans succès. C'est le cas de la sensibilisation sur la cohabitation pacifique organisée par CDJP ; des enquêtes sur la problématique relation entre déplacés du Nord et la population du sud de Dungu par SAIPED, ROFU, AIDER et INTERSOS. Des interventions sont encore attendues pour ce conflit. Ces déplacés vivent dans les familles d'accueil, qui, généralement n'ont pas suffisamment des moyens financiers. Cette situation est à la base des conflits entre les déplacés et les familles d'accueil. A ces jours ces derniers ne reçoivent aucune assistance humanitaire.

#### **5.1.2. Conflit lié aux ressources naturelles**

##### **5.1.2.1. Conflit entre riverains du parc et ICCN**

Il s'agit du conflit qui concerne l'extension du parc de Garamba depuis 2012. Conflit **localisé dans la chefferie Wando (groupements Bagbele, Gbazi, Nbgwawele, Nambia, Unguwe, Li-ika, Dungu, Nangondi et Nasala)** avec comme manifestations la méfiance entre communauté et le gestionnaire du parc. La population du groupement de Bagbele s'est déplacée vers une autre entité en 2013, des promesses des projets non réalisés par ICCN et des arrestations arbitraires. La cause serait l'extension des parcs et le non-recrutement du personnel local comme agent de l'ICCN.

D'après la recherche documentaire effectuée<sup>24</sup>, il y a lieu de retenir ce qui suit : Traditionnellement, la nature était une source de nourriture et de plantes médicinales pour les Africains, une source de matières premières et une source d'un grand nombre de symboles. Cependant depuis l'époque coloniale, l'approche de cette nature a subi un changement. Elle a été soumise à une gestion plus rigoureuse. L'Administration coloniale a déterminé les parties réservées à la chasse et celles interdites à la cynégétique. D'autres parties de la nature sont devenues des parcs nationaux. Le parc national de la Garamba et la Réserve sauvage d'okapis, tous deux situés dans le Haut-Uélé, ont été inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, en raison de leur importance pour la biodiversité.

### **5.1.3. Conflit politico-administratif**

#### **5.1.3.1. Conflit des limites des entités de territoires de Dungu, Faradje et Watsa**

Dans le groupement de Nasala, la population aurait découvert des puits d'or. Pendant la période préparatoire des élections, les candidats à la députation nationale auraient manipulé les agents de la CENI leur demandant d'y installer les kits électoraux en dehors du village habituel violant ainsi les limites du territoire de Dungu et installant ainsi le kit dans la chefferie Logo-Ogambi en territoire de Faradje. Ce conflit date de 2006 et est en cours. La saisie des matériels électoraux de la CENI, les coups et blessures, la bataille rangée, la délocalisation des centres électoraux, telles sont les manifestations de ce conflit. L'enjeu du conflit serait le positionnement politique et la convoitise des ressources minières.

**Ce conflit est localisé dans la chefferie Logo-Ogambi en territoire de Faradje, secteur de Kibali en territoire de Watsa et dans la chefferie Wando, groupement Nasala en territoire de Dungu.** Les principaux acteurs sont la chefferie Wando, le Secteur Kibali et la chefferie Logo-Ogambi. Comme tentative des réponses, on

---

<sup>24</sup> Natuur en culture in de Democratische Republiek Congo, Tervuren, Koninklijk Museum voor Midden Afrika, 2004 ; Nations-Unies –copyright 1992-2010..... ; cités par Haut-Uélé, trésor touristique, op cit. page 305.

note la rencontre entre 3 AT, celui de Dungu, Watsa et Faradje, réunion de Nagerho en 2014 par le commissaire de district, la rencontre entre 2 AT (Dungu et Faradje) en mai 2017. Ce conflit nécessite encore des nouvelles interventions.

### **5.1.3.2. Conflit de limites entre les territoires de Dungu et de Niangara**

Un conflit de limite du territoire de Niangara, en chefferie de Kopa, groupement d'Eti, village Moussa oppose la chefferie Wando en territoire de Dungu à Dungu centre. Depuis l'époque coloniale, le chef de lieu de la chefferie Wando était installé à Ngilima et Bagandi en territoire de Dungu et celui de la chefferie Kopa à Mgbengu en territoire de Niangara. Suite aux guerres ayant créé l'insécurité, le chef de chefferie de Wando avait installé sa résidence à Uye. Les missionnaires catholiques y ont érigé une paroisse sans tenir compte de limites administratives car pour eux l'évangélisation n'a pas de frontières. Les limites de 2 chefferies seraient le pont sur la rivière Kibali qui sépare Niangara et Dungu. La confiance entre les 2 chefs a toujours régné. Le chef de chefferie Wando gérait le village de Mussa et faisait rapport à son collègue de la chefferie Kopa dans une franche collaboration.

En 2000, les taxateurs du territoire de Dungu ont commencé à percevoir les taxes avec la nomenclature de la chefferie de Wando. Un monument Wando a été érigé au Rond-point Kumbo-Wando. Les autorités politico-administratives de 2 territoires (Niangara et Dungu) ont commencé à affiché des méfiances entre elles. Les autorités du territoire de Niangara ont adressé des lettres aux autorités de la province et au Ministre national plaidant pour le respect des limites du territoire de Niangara. Des marches ont été organisées par la société civile pour exiger le respect de limite du territoire de Niangara. Le chef de groupement Tagba a déplacé le chef-lieu dans le quartier Moussa. La police de Niangara a été déployée dans le quartier Moussa. Aucune tentative de réponse enregistrée à ce jour. Il s'agit d'un conflit nécessitant des interventions.

#### 5.1.4. Conflit social

##### 5.1.4.1. Conflit entre population, ONG internationales et Agences du système des Nations Unies depuis 2008

Les ONGDs internationales s'installent à Dungu pour l'assistance humanitaire aux vulnérables et pour des projets de développement. Ces dernières recrutent en respectant les procédures. Les acteurs de la société civile exigent qu'on ne recrute que les originaires de la chefferie au lieu d'importer la main d'œuvre des provinces et chefferies voisines. La société civile locale aurait organisé des marches de contestation, des villes mortes, des mémos et des incendies des voitures. **Le conflit est localisé dans tout le territoire de Dungu, précisément au centre du groupement Dungu.** La cause est le chômage des jeunes et l'importation de la main d'œuvre en provenance d'autres territoires et provinces. Des réunions de concertation entre l'AT, les autorités coutumières, le HCR, la société civile et la MONUSCO constituent des tentatives des réponses.

#### 5.1.5. Conflit d'intérêt économique

##### 5.1.5.1. Conflits entre Entreprises d'exécution des travaux et opérateurs économiques autour de sous projets du FSRDC et le HCR.

Le FSRDC recrute les ALE, lesquelles cherchent aussi des entreprises pour la réalisation des sous projets de construction des infrastructures. Ces entreprises recourent aux opérateurs économiques pour la fourniture des matériels et matériaux de construction. Elles recrutent la main d'œuvre qualifiée et non qualifiée pour divers travaux<sup>25</sup>. Certaines de ces entreprises reçoivent l'argent mais n'arrivent pas à honorer le contrat signé avec les opérateurs économiques et la main d'œuvre. Ce conflit date de 2016 à 2017 avec pour manifestation la méfiance entre parties, les injures, les réclamations, les menaces de démolition d'ouvrages. **La localisation de ce conflit est Doruma (chefferie Ndolomo, groupement Naissa), Ngilima<sup>26</sup> (chefferie Wando) et dans le groupement Ndedu**

---

<sup>25</sup> La main d'œuvre non qualifiée est recrutée localement dans la zone où les sous projets sont en exécution.

<sup>26</sup> En date du 5/9/2018, le FSRDC a procédé au paiement des dettes aux tout-travaux du hangar marché de Ngilima.

**(chefferie Wando).** L'enjeu est l'impayement des dettes contractées pour les matériaux et la main d'œuvre. Quelques concertations ont été initiées entre la FEC (victimes), AIDER et CARITAS, et un plaidoyer réalisé auprès du FSRDC. Le paiement des dettes par les entreprises est fonction de l'argent disponible dans le compte du sous projet. A ce jour, le processus de paiement de certaines dettes restantes a été enclenché par le FSRDC.

## **5.2. Territoire de Faradje**

### **5.2.1. Conflit foncier**

#### **5.2.1.1. Conflit entre Eleveurs Hema et Agriculteurs**

Les éleveurs Hema (de nationale congolaise) sont venus avec leurs troupes de bovins s'établir dans le territoire de Faradje où les zones de culture et celles de pâture ne sont pas démarquées depuis 2011. Il en est de même pour les points d'eau d'alimentation humaine et des bétails. Les Hema proviennent de la province voisine de l'Ituri et leur arrivée date de 2011. **Les chefferies Logo-Doka (en groupement Makoro) et chefferie Dongo (groupements Ambarau)** sont concernées. Les vaches dévastent les cultures, détruisant ainsi les récoltes des paysans. Souvent, les dommages causés ne sont pas réparés. Ce qui suscite de la violence de la part des agriculteurs qui, parfois, commettent des actes de cruauté contre le bétail. Les tensions sont vives dans la mesure où la population de la chefferie Dongo menace de quitter les villages au cas où les éleveurs ne sont pas délocalisés. Aussi faut-il noter que les Lendu refroidissent les relations avec les communautés de ces deux chefferies au motif d'avoir hébergé leurs ennemis qui s'organiseraient en vue d'éventuelles attaques à partir du territoire de Faradje. Malgré l'intervention de l'Administrateur du territoire de Faradje en 2017, avec l'appui des Affaires Civiles de la MONUSCO, le dialogue entre les parties n'a pas connu de début.

### **5.2.1.2. Conflit entre les anciens travailleurs de la plantation PLANTEKI et la succession Manzikala.**

La PLANTEKI, dont le patrimoine foncier **est situé dans les chefferies Logo-Ogambi, Logo-Obeleba et en chefferie Kakwa-Ima dans l'agglomération**<sup>27</sup>, était tombée en « faillite<sup>28</sup> ». Les membres du personnel logés par la société sont restés dans leurs habitations de service. A leur décès, ils ont légué le patrimoine à leurs descendants au motif que, n'ayant pas été payé, leurs rémunérations ont été compensées par l'acquisition définitive des maisons qu'ils habitaient. En 2007, la succession Manzikala, nouvel acquéreur, demande aux occupants de quitter la plantation. Aucune médiation n'a eu lieu à ce jour. Les familles menacées de déguerpissement organisent leur résistance.

### **5.2.1.3. Conflit entre la population et la congrégation des religieuses dominicaines**

Depuis 1987, l'hôpital général de référence de Faradje, au regard de la vétusté avancé de son immeuble, s'est décidé d'aller s'installer dans la concession de sœurs dominicaines à **Faradje centre, chef-lieu de la chefferie Logo-Ogambi**. Parallèlement, plusieurs familles envahissent la concession de la congrégation et y établissent des habitations. D'autres personnes se livrent à l'abattage des arbres. Ces actions découragent les religieuses qui, pourtant, rendent des services sociaux à la population : soins de santé primaire, éducation primaire et secondaire. Malgré un accord intervenu avec l'hôpital général à l'issue des négociations entre le district et le diocèse d'Isiro-Niangara en 2012, la protection du patrimoine de la congrégation appelle une médiation avec les occupants sans titre.

---

<sup>27</sup> Aux termes des articles 1 et 3 du décret n° 13/022 du 13 juin 2013 conférant le statut de ville et de commune à certaines agglomérations de la Province Orientale, l'agglomération d'Aba a été érigée en ville. Cette dernière est subdivisée en 3 communes, à savoir : Laskuri, Sambali et Zungbi. Le décret est frappé de sursis d'exécution à ce jour. A présent, Aba demeure une cité qu'on a tendance à ériger en commune.

<sup>28</sup> Propos de participants au focus group du 22 décembre 2017. Mais les détails sur la procédure de sa liquidation n'ont pas été fournis.

## **5.2.2. Conflits liés aux ressources naturelles**

### **5.2.2.1. Conflit entre Kibali Gold Mining et Exploitants miniers artisanaux « les orpailleurs ».**

Dans la chefferie Logo-Doka, précisément dans les groupements d' Ambarau, Makoro qui est le chef-lieu de Logo-Doka, Ndolomo chefferie de Logo-Dongo, la population exploite de l'or de façon artisanale. Mais depuis 2009, la société Kibali Gold Mine réclame la cessation de cette exploitation afin de jouir de sa concession minière lui octroyée par l'Etat congolais. Les orpailleurs ont exigé l'indemnisation préalable à leur délocalisation. A cet égard, un arrêté a été pris en 2017 par le gouverneur de la province du Haut-Uélé ordonnant l'évacuation du site par tous les orpailleurs. La tension reste vive dans la chefferie de Logo-Doka où des incidents ayant causé la mort de 3 personnes ont été enregistrés. La persistance d'un tel conflit peut troubler la paix sociale et anéantir les actions de développement.

Au terme de ce conflit qui oppose les exploitants artisanaux et la Société Kibali Gold Mine, lors de présentation des résultats de la cartographie pour validation dans le CCP du Haut-Uélé, le ministre ayant en charge les mines a évoqué une série d'arrêtés provinciaux signés et promulgués par l'exécutif provincial pour une tentative de résolution. Il sied de citer :

1. Arrêté n°01/JPLK/038/CAB/PROGOU/H-U/2018 du 25/8/2018 portant quelques mesures de réglementation de l'exploitation minière artisanale et des produits de carrière dans la province du Haut-Uélé. Celui-ci comprend 6 titres. Le Titre I présente les généralités et la définition des concepts. Dans le chapitre II au paragraphe 1, l'arrêté présente les compétences de la province, du ministre provincial des Mines, du Chef de Division Provinciale des Mines, des services techniques spécialisés dans l'exploitation minière artisanale et les produits de carrières et à petite échelle.

Le titre II parle de l'exploitation artisanale des produits de carrières dans l'exploitation minière artisanale et les produits de carrières et à petite échelle. Il

aborde le périmètre d'exploitation artisanale, du champ, de la superficie, de la durée et du renouvellement, des pénalités et des cas de force majeure, de la restriction et des conditions d'octroi du périmètre d'exploitation minière artisanale. Dans le chapitre II à la page 7, il aborde des modalités de paiement de la taxe d'agrément annuelle de groupement minier d'exploitation artisanale et la taxe sur chantiers d'exploitation artisanale des substances précieuses et semi-précieuses.

Le titre III focalise l'attention sur l'utilisation des engins motorisés dans l'exploitation minière artisanale et à petite échelle. Le titre IV s'attèle sur l'utilisation des produits chimiques et des explosifs. Le Titre V précise les mesures de protection d'environnement, d'hygiène et de sécurité dans l'exploitation minière artisanale à petite échelle et des produits de carrières.

Et enfin le titre VI aborde les dispositions transitoires et finales.

2. L'arrêté provincial n°01/JPK/050/CAB/PROGOU/HU/2018 du 25/9/2018 portant création, composition et fonctionnement de la commission provinciale de vulgarisation et de sensibilisation en vue de la cessation effective des activités minières et artisanales illégales au sein du périmètre minier de Kibali Gold Mine en territoire de Faradje. Cet arrêté est signé et vulgarisé pour mettre en place une commission chargée de vulgariser et sensibiliser sur le code et règlement miniers en vue de la cessation effective des activités artisanales illégales dans le périmètre de la Société Kibali Gold Mines en territoire de Faradje.

3. L'arrêté provincial n° 01/JPLK/056/ CAB/PROGOU/H-U/2018 du 6/11/2018 portant moratoire pour la cessation effective des activités minières artisanales illégales au sein du périmètre minier de la société Kibali Gold Mine en territoire de Faradje. Ce moratoire couvre une période allant du 6/11/2018 au 6/1/2019. Il prie aux exploitants artisanaux et semi industriels opérant dans le périmètre minier de la société Kibali Gold Mine de cesser les activités minières. Pendant cette période une commission sera créée par le Gouvernement provincial et

identifiera quelques ZEA en dehors du périmètre de la Société Kibali Gold Mine où pourront être délocalisés les exploitants artisanaux.

4. L'arrêté provincial N°01/JPLK/029/CAB/PROGOU/H-U/2019 du 26/2/2019 portant création de la commission chargée d'exécuter les travaux de remblayage des ouvrages miniers creusés par les exploitants artisanaux illégaux au sein du périmètre minier de la société Kibali Gold Mine en territoire de Faradje. Le présent arrêté créé quant à lui, une commission chargée d'exécuter les travaux de remblayage des ouvrages creusés par les exploitants miniers artisanaux illégaux au sein du périmètre de la société Kibali Gold Mine, en territoire de Faradje.

Prenant la parole, en pleine séance de validation de cette cartographie, le Président de l'organe délibérant de la province du Haut-Uélé, a insisté sur le caractère non participatif des dits arrêts qui sont signés mais qui ne cadrent pas avec les intérêts des exploitants artisanaux. Il a insisté sur leur indemnisation et sensibilisation en se référant à l'actuel code minier en vigueur.

C'est pourquoi, choqués par l'application des arrêtés signés et appliqués par le gouvernement provincial, les membres de la ligue des jeunes du territoire de Faradje, les opérateurs économiques du secteur miniers, les administrateurs des foyers miniers et les personnes épris de paix et le développement dudit territoire ont signée (avec 2 051 signatures) et adressé en date du 14/3/2019 une pétition au Docteur Marc BRISTOW, PDG de BARRICK opérateur de KIBALI GOLD MINE, relativement à l'arrêté provincial n°01/JPLK/029/CAB/PROGOU/H-U/2019 du 26/2/2019 portant création de la commission chargée d'exécuter les travaux de remblayage des ouvrages miniers creusés par les exploitants artisanaux illégaux au sein du périmètre minier de la société Kibali Gold Mine en territoire de Faradje.

Pour l'Honorable Président de l'assemblée provinciale du Haut-Uélé, un gouvernement provincial est attendu pour régler le dossier de Kibali Gold Mine et de Giro. Ce dernier, n'en est pas épargné. L'assemblée avait verbalement

demandé à l'administrateur du territoire de Watsa de sursoir provisoirement l'application de cet arrêté. L'indemnisation débutée par l'exécutif provincial en lieu et place de Kibali Gold Mine n'avait pas respecté les desideratas de membres des communautés. C'est pourquoi, l'assemblée provinciale, dans un bref délai, mettra une commission d'enquêtes en vue de rétablir les membres des communautés dans leurs droits.

#### **5.2.2.2. Conflit entre population riveraine et le parc de la Garamba**

Placé sous la responsabilité de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN), le parc de la Garamba a été créé par le décret royal du 17 mars 1938. Il a une superficie de 490 000 ha. Les limites du parc sont constituées de repères naturels et de bornes dans sa partie Nord (à la frontière avec le Soudan). Le bornage a été effectué pendant la période coloniale (1938-1959). Il existe des données géo-référencées sur cette délimitation. Les gestionnaires et les résidents connaissent ces limites<sup>29</sup>. **Le Parc était entouré de 3 domaines de chasse : Azande, Mondo Missa et Gangala Na Bodio, chefferie Wando, territoire de Dungu.** Par rapport au territoire de Faradje, le parc touche les **chefferies Logo-Ogambi, Wando et celle de Mondo-Missa.** En effet, depuis 2007, l'ICCN a intégré les domaines de chasse dans le parc sans contrepartie aux populations riveraines. Ces dernières vivaient de la chasse. Ainsi, on enregistre des morts parmi les personnes qui tentent de pénétrer le domaine de chasse pour y chercher le gibier. Par ailleurs, les animaux protégés tels que les éléphants et les hippopotames dévastent les champs de cultures des riverains. Et la violence s'ensuit. En dépit des pourparlers entre les deux parties, l'on continue de déplorer les incidents.

---

<sup>29</sup> UICN, Parcs et réserves de la République Démocratique du Congo. Evaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées, Ouagadougou, 2010, p.46.

### 5.2.3. Conflit politico-administratif

#### 5.2.3.1. Conflit de limites administratives entre le territoire de Faradje (chefferies Bagela, Lolia et Obeleba) et la chefferie de Kaliko-Omi et le secteur Ndo en territoire d'Aru (Province d'Ituri).

La chefferie Kaliko-Omi a connu une forte exploitation des terres par des sociétés tabacicoles. Ces dernières faisaient usage d'engrais chimiques qui ont fini par appauvrir les sols. A leur désengagement, la population n'a pas pu réussir à produire suffisamment dans les cultures vivrières. Ainsi, elle a décidé de se réfugier en territoire de Faradje à la recherche de terres arables. **Les chefferies Logo-Lolia, Logo-Bagela et Logo-Obeleba leur avait offert l'hospitalité.** Une chute d'eau sur la rivière Obi a été identifiée pour la production de l'électricité par les nouveaux arrivants. Il s'ensuit que l'administration de la chefferie Kaliko-Omi a décidé de déplacer les limites et procédé à la taxation de tous les produits des champs de la population. Une vive tension a éclaté en 2016 caractérisée par la violence entre ces entités. Après une intervention du Commissaire spécial en 2016, sous l'initiative du Gouverneur de la province, Son Excellence Honorable Docteur Lola Kisanga Jean-Pierre, une rencontre s'est tenue en 2017 à Bunia regroupant le Ministre provincial de l'intérieur, l'AT de Faradje, l'AT de Wamba et une grande délégation conduite par le Gouverneur de la province de l'Ituri en vue de résoudre ce conflit. Les pourparlers se poursuivent et une nouvelle rencontre sera organisée à Isiro. La méfiance entre les populations de ces chefferies demeure.

#### 5.2.3.2. Conflit de limites entre le territoire de Faradje (chefferie de Logo'Ogambi) et celui de Dungu (chefferie de Wando).

En 2014, un conflit de limites éclate entre **les chefferies Logo-Ogambi (Territoire de Faradje) et Wando (groupement Nasala, Territoire de Dungu)**. Les intérêts socio-économiques font que les chefs de village aient tendance à déplacer les limites alors que les deux chefs de chefferie sont liés par un pacte de sang<sup>30</sup>. En

---

<sup>30</sup> Point de vue d'un participant dans une interview.

2017, des heurts avaient éclaté entre les populations au motif que l'agent du bureau de la CENI Faradje est allé enrôler les populations de la chefferie Wando.

#### **5.2.3.1. Conflit entre la chefferie de Logo-Ogambi et Logo-Lolia lié aux limites juridictionnelles, en territoire de Faradje.**

Depuis 1997, les agents percepteurs de ces deux chefferies se méfient des limites administratives en vue de mobiliser plus de recettes. Le conflit est vécu plus au niveau **de marchés de Kurukwata dans la chefferie de Logo-Ogambi et de Kana dans la chefferie de Logo-Lolia**. La population se voit contrainte de payer les droits à deux entités sur un même espace. Ce qui provoque souvent des heurts et des altercations.

#### **5.2.4. Conflit social**

##### **5.2.4.1. Conflit entre le comité de gestion de l'ISP Faradje et les étudiants**

A Faradje centre existe un Institut Supérieur Pédagogique créé en 2013 à l'initiative du feu l'Abbé Tandele Etienne de la paroisse catholique de Faradje. Après la mutation de l'Abbé, l'ISP a été dirigé par Monsieur ALIKE Joseph. Les étudiants ont dénoncé la mégestion de ce dernier et ont commencé à organiser des manifestations, des marches, des arrêts des cours, des pétitions et l'interdiction au Directeur Général (par les étudiants) d'accéder au bureau. Ce conflit a commencé en 2016. La cause serait la mauvaise gestion au sein de cette institution<sup>31</sup>.

---

<sup>31</sup> Lors de la validation de cette cartographie, les participants ont montré qu'à ce jour, un nouveau comité de gestion installé en juillet 2018 a amélioré le climat de confiance entre lui et les étudiants. Cependant cette institution publique connaît depuis sa création un problème de non mécanisation du personnel conditionnant leur paiement par l'Etat. C'est pourquoi, les tensions restent inévitables entre les étudiants et le gestionnaire. Ce dernier cherchant des voies et moyens pour payer les honoraires de prestation de son personnel local et visiteur. Contacter au téléphone, le Directeur de cette institution a reconnu cette situation.

#### **5.2.4.2. Conflit entre les réfugiés et la population autochtone dans l'agglomération d'Aba en chefferie Kakwa-Ima**

Depuis 2017, l'effectif des réfugiés venus du Sud-Soudan installés sur le site s'est accru. Le Programme Alimentaire Mondial (PAM), le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR) et d'autres agences humanitaires du système des Nations Unies ont opté pour l'assistance en cash en faveur des réfugiés. Ces derniers reçoivent de l'argent en numéraire et s'achètent eux-mêmes les vivres et les non-vivres. Se livrant à l'exploitation du bois dans la forêt communautaire en vue de satisfaire leurs besoins en matériaux de construction d'abris (bois, paille, ...), les réfugiés se sont heurtés à une résistance farouche de la population. En outre, une hausse des prix de biens sur le marché local est observée et les billets<sup>32</sup> usés ou déchirés du Franc congolais sont rejetés. Ce qui est perçu par les réfugiés comme une sanction ou menace dirigée contre eux. Aussi est-il que la présence de plus de 8 000 familles congolaises venues du Sud-Soudan où elles s'étaient réfugiées fuyant les exactions de LRA, alimente la tension dans la mesure où elles ne bénéficient d'aucune assistance. Ainsi, une méfiance entre les deux parties s'est installée. **La chefferie Kakwa-Ima dans l'agglomération d'Aba est concernée par ce conflit.**

A ce jour, le HCR, antenne de Dungu, en collaboration avec la Commission Nationale pour les Réfugiés, est en cours du processus de la délocalisation des réfugiés sud-soudanais situés dans les camps<sup>33</sup> de Doruma, de Kaka 1 et 2 vers le site de Bele, chefferie Logo-Lolia en territoire de Faradje. La raison serait que ces réfugiés figurent parmi les auteurs qui détruisent l'écosystème du parc de la Garamba. Mais faut-il ajouter une résistance de ces réfugiés se trouvant en territoire de Dungu qui se reconnaissent Zande. Le territoire de Dungu étant majoritairement Zande, ces réfugiés se sentent à l'aise à côté des Zande de Dungu.

---

<sup>32</sup> C'est la monnaie que le Programme Alimentaire Mondial (PAM) utilise pour la paie des rations aux réfugiés.

<sup>33</sup> En territoire de Dungu.

### **5.2.4.3. Conflit ethnique entre les réfugiés Sud Soudanais**

Les réfugiés élisent leur comité qui les représente devant les agences humanitaires et autres instances. Il y a quelques mois un nouveau comité venait d'être élu en remplacement de l'ancien dont le mandat avait expiré. Au regard des avantages liés à la qualité des membres, les animateurs de l'ancien comité manipulent les membres de leurs tribus pour se révolter et désobéir aux décisions du comité mis en place. Les membres des tribus Sud-Soudanaises Avokayi, Kakwa, Pajuru, Mondo, Baka et Moro se trouvent ainsi en tension. **Localisé dans l'agglomération d'Aba, ce conflit date de 2017.**

## **5.3. Territoire de Niangara**

### **5.3.1. Conflit foncier**

#### **5.3.1.1. Conflit entre éleveurs et agriculteurs**

Un groupe d'éleveurs Mbororo avec leurs bétails en provenance des pays africains étrangers (Tchad, RCA, Lybie, Cameroun, Soudan et Ethiopie) ont traversé la frontière et se sont installés en territoire de Niangara depuis 1997. Le nombre de tête de leurs bétails n'est pas connu par l'ITAPEL de Niangara. Lors de déplacement de leur troupeau, il dévaste les champs des agriculteurs sans les indemniser. Ce conflit se manifeste par les ensorcellements, les violences, les coups et blessures, les tueries et blessures de bétails et le mort d'hommes. Il faut retenir que les causes de ce conflit sont la gestion de terre, la divagation des bétails, le non-respect de la loi sur la divagation des bétails, l'absence de zones de pâtures et de culture dans les 7 chefferies du territoire de Niangara, la non démarcation entre les points d'eau pastoraux et ceux de l'alimentation humaine. Le conflit entre éleveurs et agriculteurs date de 1997. **Toutes les 7 chefferies du territoire de Niangara** (Chefferies Kopa, Kereboro, Okondo, Boime, Mangbele, Mangbetu et la cité de Niangara avec acuité dans la chefferie de Mazinga) sont affectées par ce conflit. Ce conflit mérite encore d'autres interventions.

### **5.3.1.2. Conflit entre population**

En territoire de Niangara, les agriculteurs sans terre s'adressent aux propriétaires terriens pour obtenir des champs des cultures.

Il s'agit d'un conflit foncier entre population locale située dans la cité de Niangara et 7 chefferies. Ceux qui ont un pouvoir d'achat se sont procuré de grands espaces au détriment des paysans sans revenus. Il s'observe à ce jour que dans ce territoire on fait mention d'un paysanat sans terre. Pour exploiter cette dernière, il est demandé aux paysans par les grands exploitants de payer la redevance. Il y a mécontentement, incompréhension sur la quantité réelle à restituer aux propriétaires des terres. Le conflit date de 2009. Les causes seraient l'accès difficile à la terre à la majorité de la population, la tenue des terres par des nantis, la mauvaise répartition des ressources, l'occupation des espaces par les groupes armés. Aucune tentative d'intervention n'a vu jour.

### **5.3.1.3. Conflit entre éleveurs et agriculteurs locaux**

Entre autres manifestations de ce conflit, l'on note entre autres la destruction des champs par les bétails, des tueries des bétails par les agriculteurs. Il est question des chèvres et vaches qui, pour des raisons de recherche des herbes, détruisent les champs de paysans et ne sont pas dédommagés. Les espaces de culture et des endroits pour faire paître les bétails ne sont pas démarqués, Les bétails sont considérés comme ayant plus de valeurs que les champs. Ce conflit date de 2009 et localisé dans les 7 chefferies du territoire de Niangara.

## **5.3.2. Conflit lié aux ressources naturelles**

### **5.3.2.1. Conflit entre grands exploitants forestiers et paysans**

Ce conflit localisé en chefferies Kopa et Kereboro depuis 2008 oppose les grands exploitants forestiers et les paysans utilisés comme main-d'œuvre. Il se fait que les grands exploitants forestiers ne payent pas régulièrement cette main d'œuvre locale composée des paysans. Aussi faut-il ajouter qu'en dépit des

entrées enregistrées sur des ventes des produits forestiers, le traitement de la main d'œuvre est très minime. Les médiations sans grand succès ont été réalisées sans succès par les autorités locales et la société civile. Entre autres conséquences, l'on note la jalousie, la haine, le mépris et les mécontentements.

### **5.3.3. Conflit politico-administratif**

#### **5.3.3.1. Conflit entre politiciens ressortissants du territoire et les membres des communautés**

Lors des campagnes électorales, les politiciens ressortissant de ce territoire se présentent pour battre campagne. Dans le souci de convaincre les électeurs, certaines motivations comme du sel, des habits et l'argent sont disponibles. Des promesses sont orientées vers les électeurs en termes d'amélioration des conditions de vie des populations électriques. L'on peut noter la construction des ponts, des écoles, l'apprentissage des métiers aux jeunes, etc. Une fois élus, ces politiciens ne rentrent plus pour matérialiser leurs projets de société et ne viennent plus en vacances parlementaires et demeurent soit à Kinshasa soit à Isiro. Cette situation crée des inimitiés, de la haine et de la méfiance entre élus et électeurs. Ce conflit se vit à toute période électorale. Aucun cadre réunissant les parties impliquées dans ce conflit n'a déjà été mis en place. La cité de Niangara et la chefferie de Kereboro sont plus concernés par ce conflit.

#### **5.3.3.2. Conflit entre partis politiques**

Lors des campagnes électorales, les partis politiques présents plus dans la cité de Niangara et la chefferie Kereboro se rencontrent sur le terrain. Dans le souci de gagner plus d'électeurs que les autres, des rencontres séparées par chacun de partis sont organisées avec les électeurs. Parfois des mauvais propos sont prononcés contre les autres partis qui ne sont pas de leur obédience dans le souci de leur ravir l'électorat.

Au terme de ces rencontres, certains participants divulguent le contenu de ces rencontres aux membres d'autres partis pour lesquels les relations familiales

semblent être solides. Ce qui crée une haine conduisant vers les menaces et les injures entre membres des partis politiques. Ce conflit date de 2011 et ne fait irruption que lors des campagnes électorales. Il s'agit à la fois des parties de la Majorité Présidentielle et ceux de l'opposition politique.

### **5.3.3.3. Conflit entre le territoire de Niangara et celui de Dungu**

Il est question d'un conflit de limite administrative entre les territoires de Niangara et de Dungu depuis 2016. La partie concernée est la chefferie Kopa (groupement Eti, village Moussa). Des marches pacifiques sont organisées pour manifester des mécontentements. Comme causes, la terre et la gestion de l'Hôpital Général de Référence (HGR). L'hôpital est sur le sol de Niangara tandis que son identification et sa gestion sont sous la responsabilité du territoire de Dungu. Des rencontres inter territoriales, celles du gouvernement provincial sont parmi les tentatives de réponses. Ce conflit nécessite d'autres interventions.

### **5.3.4. Conflit social**

#### **5.3.4.1. Conflit entre LRA et communautés locales**

Datant du 23/12/2008, ce conflit se localise en chefferies Manziga, Mangbele, Kopa, Mangbetu et Boime. Les enjeux seraient la présence illégale des LRA et l'exploitation illégale des ressources naturelles par ces derniers. Les autres entités affectées sont les 4 chefferies suivantes : Manziga, Kopa, Mangbele et Mangbetu.

Il est question des éléments des groupes armés d'origine centre africaine qui font irruption dans ces chefferies pour exploiter les ressources naturelles (or, cuivre, corne d'éléphant,...). A leur passage, ils volent, tuent, violent et ravissent les biens des membres des communautés. D'après les personnes rencontrées, ils seraient en conivance avec les éleveurs Mbororo présents aussi dans le territoire de Niangara. L'on annonce dans la rue la probable présence des éléments d'un nouveau groupe armé du nom de SELEKA dans ce territoire. Il s'agit d'un autre groupe armé en provenance de la République Centrafricaine. La paix est

en danger dans ce territoire si les mesures sécuritaires ne sont pas prises par les services habilités.

#### **5.3.4.2. Conflit entre l'Etat et les fonctionnaires**

Depuis une dizaine d'année, les fonctionnaires de l'Etat ne sont pas traités au même pied d'égalité dans ce territoire. L'on rencontre d'un côté, ceux qui sont payés régulièrement, de l'autre coté de nouvelles unités non payés. Lors de la paie, les nouvelles unités assistent douloureusement les autres qui perçoivent leur salaire. Cette situation entache les relations non seulement entre les non payés et l'Etat, mais aussi entre agents payés et non payés. Ainsi donc, le niveau de production de ces agents baisse. Ces agents sont constitués d'un côté des enseignants, de l'autre des fonctionnaires des autres services. La cause serait la présence des agents de l'Etat non payés. **Il s'agit d'un vieux conflit localisé dans tout le territoire.**

#### **5.3.4.3. Conflit entre les déplacés et les autochtones**

Conflits entre autochtones et déplacés du Nord vers le Sud de Niangara. En effet, les déplacés reçus par les familles d'accueil se voient assister par certaines interventions selon qu'il s'agit des soins de santé ou la scolarisation.

Les membres des familles qui les ont accueillis n'en bénéficient pas. Pour leur logement, les déplacés sollicitent des terrains auprès des ménages d'accueil pour l'érection des abris de fortune provisoires. Les ménages d'accueil ayant cédé leurs terres pour les abris constatent que le séjour des déplacés dure plus qu'ils ne s'y attendaient suite à l'insécurité dans leurs zones d'origine.

L'accession à la terre pour se construire des maisons constitue aussi un sérieux problème face aux autochtones. Ainsi donc, la jalousie, la haine, ... sont enregistrées comme des conséquences. **L'on situe ce conflit dans la cité de Niangara (Kakaraka, Ngenge et Gada), en chefferies de Kopa (Tundulu et Makilingbo) et Mangbele (Okondo et Masia).** La terre arable et le logement seraient la cause de ce conflit.

### **5.3.5. Conflit lié aux intérêts économiques**

#### **5.3.5.1. Conflit inter Mbororo**

Localisé à Esobe en groupement de Guseyo (Chefferie Kopa) et en chefferie Manziga, groupement Nambia, ce conflit a commencé entre Novembre-Décembre 2017. Il s'agit d'une mésentente entre éleveurs Mbororo autour de leurs intérêts économiques. Parmi ces éleveurs, l'on note deux catégories: les riches et les pauvres. Ces derniers n'ont pas la même considération dans leur regroupement. Les membres des communautés locales, lors de la vente de leurs biens, soumettraient les moins nantis à la même taxation que les riches. Les éleveurs Mbororo sont les meilleurs acheteurs des biens de première nécessité auprès de la population locale. Cette situation provoque la haine entre les membres de ces deux classes des Mbororo. Faut-il aussi noter que les membres des communautés locales n'ayant pas le même pouvoir d'achat que les éleveurs Mbororo n'ont pas non plus de bonnes relations avec les vendeurs locaux. La jalousie et la haine caractérisent aussi les deux classes des membres des communautés locales. Il s'agit des commerçants et des acheteurs locaux.

### **5.4. Territoire de Rungu**

#### **5.4.1. Conflit foncier**

##### **5.4.1.1. Conflit entre éleveurs et agriculteurs**

Ce conflit se manifeste par la dévastation des champs, les ensorcellements, les violences, etc. Il faut retenir que les causes de ce conflit sont la gestion de terre, la divagation des bétails, le non-respect de la loi sur la divagation des bétails, l'absence de zones de pâtures et de culture dans les chefferies d'Azanga, Medje, Mongamasi, la non démarcation entre les points d'eau pastoraux et ceux pour l'alimentation humaine. Le conflit entre éleveurs et agriculteurs date de 1997. **Toutes les 7 chefferies du territoire de Rungu sont affectées par ce conflit.**

En effet les éleveurs étrangers comme les locaux à la recherche du pâturage pendant la saison sèche détruisent les champs des membres des communautés, salissent l'environnement par la bouse et salissent les points d'eau pour l'alimentation humaine.

#### **5.4.1.2. Conflit entre grand concessionnaire et population autochtone**

Il est question d'un conflit foncier opposant les grands concessionnaires à la population autochtone pratiquant l'agriculture. Il s'agit de grands concessionnaires contre la population dépourvue d'espace pour des activités agricoles. Bien que certains espaces soient non exploités, le droit de propriété revient aux personnes bien connues. L'exploitation de ces espaces serait conditionnée par des contre parties en terme financier. Cette situation ne permet pas aux populations locales de tirer de grands profits. Ce qui occasionne la haine, la méfiance entre les deux parties. **Les 7 chefferies en sont affectées, mais avec acuité en chefferies de Mabozo, Mangbay, Azanga, Mboli, Mongomasi et Medje.** Ce conflit existe depuis 1930. La PNC, les tribunaux coutumiers, le Tribunal de paix ont tenté des médiations sans grand succès. D'où, de nouvelles réflexions.

La revue de la littérature<sup>34</sup> renseigne que mise à part l'agriculture d'autoconsommation et de survie, il existe quelques plantations mais qui sont abandonnées. Dans 81 plantations répertoriées dans les rapports annuels de l'Inspecteur Territorial de l'Agriculture, Pêche et Elevage (ITAPEL) seules 5 plantations sont exploitées non pas dans la totalité de leur superficie mais en partie, il s'agit de la plantation de 60 Ha située à 4 km d'Isiro dans la chefferie Mongomasi, une propriété d'un opérateur économique et exploitant agricole Mr ALEFE Théodore; de la plantation de Mr André MOLHA « ancien chef de division unique », plantation située dans la chefferie Mayogo-Mabozo; une autre plantation de 60 Ha dans la chefferie Mongomasi propriété de la société UNIBRA

---

<sup>34</sup> Cellule d'Analyse des Indicateurs de Développement, 30 Mars 2017.

Isiro, une plantation de 5 Ha propriété de KAKU située dans la chefferie Mongomasi et une plantation d'une des missions catholiques.

#### **5.4.1.3. Conflit de limites entre la communauté de Budu et celle de Ngbetu**

Depuis longtemps, les ancêtres de la communauté Budu dans la chefferie de Timoniko en territoire de Wamba et ceux de Ngbetu en territoire de Rungu avaient fixé les limites par la plantation des arbres séparant les deux entités. Des mariages entre les deux communautés étaient enregistrés. Les Budu qui ont épousé les Ngbetu traversent les limites et cultivent le champ en chefferie de Medje. Depuis 2005, le chef Budu prétend que les champs cultivés par sa communauté dans la chefferie Medje appartiennent à la chefferie Timoniko. La terre serait la cause de conflits. Dès lors les Nbetu contestent. Les bagarres, la méfiance entre les deux communautés s'ensuivent.

#### **5.4.1.4. Conflit de limite qui oppose la communauté Zande et celle de Yogo**

Depuis l'époque coloniale, la chefferie Medje est occupée par les Zande et Yogo. Un colon belge aurait invité le chef Yogo et celui de Zande pour la fixation des limites entre les deux communautés. Le chef Yogo avait trainé de venir sur le lieu de rendez-vous. Le colon s'est décidé de rentrer. Au chemin de retour le chef Belge avait trouvé le chef Yogo sur son chemin et aurait fixé les limites au lieu où il l'avait rencontré. La fixation de ces limites avait créé des mécontentements qui continuent jusqu'aujourd'hui au sein de la communauté. La rivière Bamokandi traverse le village Nawiwi. Les Zande n'acceptent pas que les membres de Ngbetu pêchent les poissons au-delà des limites fixées par les colons. Il s'ensuit des bagarres, des disputes, des incendies des maisons. Les vraies limites sont réclamées par la communauté Yogo.

#### **5.4.1.5. Conflit de limites qui oppose les Ngbetu dans le village de Nawiwi et Kipate en province du Bas-Uélé**

Il se manifeste surtout à travers les incendies de maisons et les bagarres. Les entités affectées sont les chefferies Medje, Azanga (Province du Haut-Uélé) et

Kumundeni et Kipate (Province de Bas-Uélé). Ce conflit datant de 2015 a pour entre autres causes les limites de villages de Mapaha, Mavome, Magola, Mandima et Kumbolu, la présence des poissons dans la rivière Bomakande et la convoitise de richesse foncière. D'où, un conflit demandant un examen approfondi.

#### **5.4.1.6. Conflit depuis 2016 entre la famille MEIKA MADJANDALA et le chef de groupement Monsieur Zebwandra**

Monsieur Meika détient une concession depuis longtemps. Le chef de groupement prétend que la concession ne lui appartient pas. Il menace le propriétaire qui craignant d'être ensorcelé décide de fuir à Isiro. Les cas de violence et le déplacement du chef de famille vers Isiro sont les manifestations de ce conflit qui se localise en chefferie de Mongomasi groupement Meika Madjandala. Les causes sont entre autres la spoliation de la concession de Meika par le chef de groupement, monsieur Zebwandra. Aucune tentative de solution n'est apportée à ce conflit.

#### **5.4.1.7. Conflit entre éleveurs Mbororo, Hema (éleveurs congolais vivant en province d'Ituri), Uda contre la population**

L'on observe entre autres des violences, de la méfiance entre parties, la dévastation des champs. Ce conflit est localisé en chefferies Azanga groupements Madjabe et Majogo, Mboli en groupements Madjoho Mabili, Madjoho Mavabito et Mangbetu 1 et 2, et Magbay en groupements de Matsengele, Magalanga, Manzima, Masomana, Matagbuse et Sowa. Entre autres causes la recherche de pâturage, l'orgueil et le comportement hégémonique, la collaboration avec les LRA. Pour le Hema, le conflit date de 2013 et 2016 avec les Mbororo. Des tentatives de médiation menées par les autorités politico-administratives, le département de Droit de l'Homme de la MONUSCO et la société civile en 2017 n'ont pas apporté de solutions. Ce conflit mérite une attention particulière.

La littérature<sup>35</sup> renseigne qu'outre les pygmoïdes, les Azande, les Mangbetu, les Mayogo, les Manvu, les Logo, les Budu, les Budu-Nyaru et les Lika, le Haut-Uélé est confronté depuis quelques années à l'établissement sur son espace d'un peuple migrant nommé Mbororo. Ils sont composés d'un métissage entre les Peuls et les Arabes. Ils sont nilotiques et pratiquent la religion musulmane. Ils sont retrouvés dans divers pays du Nord et de l'Ouest de l'Afrique. Ils se déplacent continuellement à la recherche de pâturages.

Les relations entre les Mbororo et les populations sont difficiles et engendrent souvent des conflits de toute nature. Il y a lieu de citer quelques sources des conflits souvent évoquées :

- Les Mbororo pillent parfois les réserves alimentaires de la population et détruisent leurs récoltes, allant jusqu'à tirer sur eux lorsqu'ils réclament ;
- En 2007, un cas de viol a été rapporté dans la localité de Ngoloni (territoire de Dungu) et des tombes des grands chefs auraient été profanées dans la chefferie Malingindo (territoire de Dungu) et dans la chefferie Manzinga (territoire de Niangara).

La population entière considère que la présence des Mbororo constitue un autre facteur d'instabilité et d'insécurité, à côté de celle des groupes armés tels la LRA.

Outre les renseignements ci-haut évoqués, il y a lieu de noter qu'il existe aussi des conflits fonciers interprofessionnels. Il y a également le cas des éleveurs Hema qui étaient en conflit de terre entre eux (ACP du 10 Février 2016, <http://acpcongo.com>).

---

<sup>35</sup> Haut-Uélé, trésor touristique, édition LE CIRE 2011, p.94.

## **5.4.2. Conflit politico-administratif**

### **5.4.2.1. Conflit entre élus nationaux, provinciaux et électeurs**

Des méfiances et violences (jeu de pierres) aux meetings s'observent dans les 7 chefferies du territoire de Rungu. Ils datent de 2006. Ces agitations ont pour sources l'absence de redevabilité, la démagogie et le tribalisme.

Aussi faut-il retenir de la revue de la littérature ce qui suit sur les députés provinciaux et nationaux (du Bas-Uélé et Haut-Uélé)<sup>36</sup> cités dans le rapport de SFCCG :

Pour la plus part de ces élus, la population ne se sent pas représentée par eux, étant entendu que leurs revendications liées à la situation sécuritaire restent toujours sans suite. Certains députés soutiennent la population avec des projets sociaux ce qui aide, à un certain degré, d'augmenter le revenu.

### **5.4.2.2. Conflit lié à la gestion des marchés**

Dans les marchés du territoire, les taxateurs, perçoivent des taxes auprès des vendeurs. Ils constatent que l'argent perçu est directement utilisé aux marchés. Quand le vendeur n'a pas vendu, la taxe est prélevée en nature.

Ce conflit lié à la gestion des marchés (perception des taxes) oppose les vendeurs aux taxateurs. L'on observe depuis 1990 la multiplicité de taxes légales et illégales ; des soulèvements des vendeurs et de méfiance entre population et autorités ainsi que des violences contre les taxateurs. La mauvaise gouvernance (absence de contrepartie et des services sociaux de base) serait à la base de ce conflit. Les sensibilisations menées par l'administration territoriale, la société civile, les chefs coutumiers et la CDJP n'ont pas eu de succès. **Ce conflit arrose tout le territoire.**

---

<sup>36</sup> Analyse de contexte, zone « Haut et Bas-Uélé », province Orientale, RDC. Search For Common Ground, Février 2014, page 8.

### **5.4.3. Conflit lié aux intérêts économiques**

#### **5.4.3.1. Conflit lié à la multiplicité des barrières**

Des cas des violences, des plaintes et des extorsions sont vécus dans les 7 chefferies depuis 1997. Les principaux acteurs sont la population, la PNC, les FARDC et les chefferies. L'on retient entre autres causes le contrôle de documents de bord, la perception de taxes, les tracasseries, la concussion et l'extorsion. Des plaidoyers sans succès ont été menés par la Société civile, la CDJP et les Eglises.

#### **5.4.3.2. Conflit lié à la dollarisation de l'économie**

Depuis 2016, les prix des produits manufacturés augmentent progressivement sur les marchés locaux dans tout le territoire de Rungu. Le produit est habituellement vendu en francs congolais. Pour accéder à ces produits, le paysan vend les produits agricoles en fonction du taux de dollars. Il s'observe la hausse des prix de produits, la pauvreté, la considération plus du dollar au détriment des francs congolais. Les commerçants et les autorités locales sont les principaux acteurs. Les causes de ce conflit sont la mauvaise gouvernance et le non-respect de nominalisme monétaire. Aucune tentative de solution au niveau local n'a eu lieu.

#### **5.4.3.3. Conflit de limites entre la chefferie Mboli et celle de Magbay**

Depuis plus de dix ans des tensions sont observées entre les deux populations à tout changement du lit de la rivière. Le changement de lit de la rivière dite MEKA groupements de Madjolo-Mabili, Madjolo-Mavabito reste la cause principale de ce conflit qui affecte les chefferies Mboli et Magbay en groupements de Magalanga, Masomana et Sowa. Les autorités administratives ont tenté en vain d'apporter solution à ce problème. Des prochaines interventions sur ce conflit s'imposent.

#### **5.4.3.4. Conflit foncier entre les chefferies Azanga (Province de Haut-Uélé), Kumundeni et Kipate (province de Bas-Uélé).**

Il s'agit d'un vieux conflit qui se manifeste par des tensions inter communautaires. Les principaux acteurs sont les chefferies Azanga, Kumundeni et Kipate (province de Bas-Uélé). Ce vieux conflit a pour cause l'exploitation de ressources forestières et l'imposition de taxes. Plusieurs interventions des autorités administratives et de la société non pas réussi à y mettre fin.

#### **5.4.4. Conflit inter et intra-communautaire**

##### **5.4.4.1. Conflit intercommunautaire entre les Yogo/ Mangbele et les Ngbetu de la chefferie Azanga**

Conflit intercommunautaire entre les Yogo-Mangbele et les Ngbetu de la chefferie Azanga depuis 2000. Les manifestations vécues sont le mécontentement, la méfiance intercommunautaire et la méfiance à l'égard de l'autorité coutumière. La chefferie Azanga est concernée par ce conflit. Les revendications d'une entité autonome de Yogo (groupement Mangbele) – Mangbele et Ngbetu (groupement Akpu) au sein de la chefferie d'Azanga en est la cause. Le Gouverneur de province de Haut-Uélé, l'administrateur du territoire et le bureau de la coordination de la société civile ont tenté sans succès à travers des médiations.

##### **5.4.4.2. Conflit de leadership entre les Yogo et les Ngbetu**

Les Ngbetu habitent dans 4 chefferies alors que les Yogo n'habitent que 2 chefferies. Les postes stratégiques en province du Haut-Uélé seraient occupés par les Yogo dans la ville d'Isiro. Les Ngbetu réclament que les postes leur reviennent car étant majoritaires dans la province. Ces deux parties s'entre-accusent freineurs des intérêts des uns et des autres. Des mécontentements, des méfiances entre les communautés et des injures « majorité faible » se font vivre dans tout le territoire de Rungu. Les enjeux sont le positionnement politique, le comportement hégémonique, le tribalisme et l'injustice depuis 2006. Aucune

tentative de traitement de ce conflit. Donc, une attention particulière s'impose sur ce conflit.

#### **5.4.4.3. Conflit entre les Nande et les autochtones**

La communauté Nande de la province du Nord-Kivu arrive en territoire où leurs membres exercent le commerce et d'autres activités génératrices de revenu ainsi que l'agriculture. Lors de recrutement, certains membres recrutent les leurs dans les emplois. Il y a alors méfiance entre les autochtones et les Nande. Il s'agit d'un conflit qui date de 2000. Toutes les 7 chefferies en sont concernées. L'enjeu est le tribalisme dans l'octroi d'emploi. Aucune intervention à ce jour sur ce conflit.

#### **5.4.5. Conflit social**

##### **5.4.5.1. Conflit lié à la gestion de la « prime » scolaire**

Depuis les années 1990, le gouvernement du Zaïre à l'époque payait un salaire dérisoire aux enseignants de l'école primaire et du secondaire. Pour pallier cette insuffisance les parents avaient tenu des assemblées et décidèrent d'encourager les enseignants par la paie d'une prime à ces derniers. A l'heure actuelle, cette prime a pris la forme d'un salaire et est imposée par les gestionnaires des écoles. Parfois, le directeur ou le préfet décide seul.

Le refus de paiement par certains parents, des insultes entre enseignants et parents lors des assemblées, des empoisonnements de certains chefs d'établissement, telles sont les manifestations de ce conflit vieux de 26 ans (1992) dans tout le territoire de Rungu. La modicité de salaire, le non-paiement de certains enseignants non mécanisés, l'absence des subventions aux écoles, la pauvreté, la paresse de certains parents, la jalousie, l'ignorance, la pauvreté matérielle et intellectuelle, la pesanteur culturelle, telles sont les causes de ce conflit. Des prochains travaux sur ce conflit méritent d'être réalisés.

#### **5.4.6. Conflit de pouvoir coutumier**

Il s'agit d'un vieux conflit **dans toutes les chefferies du territoire**. Des mésententes internes au sein des familles régnantes et le meurtre sont enregistrés. Lors de la disparition d'un chef coutumier, les membres de la famille du défunt se réunissent pour désigner la personne de la famille devant succéder pour la continuation du pouvoir. Certaines tendances pour la course au pouvoir se manifestent. Les progénitures directes du de cujus s'opposent par moment contre leurs oncles paternels qui envient aussi ce pouvoir. Et même entre enfants biologiques, le conflit d'héritage se vit lors de la mort du parent. Les chefs coutumiers et les familles régnantes sont les premiers acteurs dans ce conflit. Les principales causes sont la course au pouvoir, les intérêts, l'honneur, et le conflit de génération. Ce conflit mérite encore une attention soutenue.

##### **5.4.6.1. Conflit lié à la sorcellerie**

Conflit social autour de la sorcellerie datant de plus de trente ans dans les 7 chefferies du territoire est difficile à expliciter suite aux difficultés liées à la description des faits. Mais souvent, le cas de décès d'un membre de la famille est associé à quelqu'un supposé avoir eu des antécédents avec le défunt. Les cas de meurtre, suite aux maladies mystiques souvent difficiles à expliquer par les spécialistes en médecine modernes, sont signalés dans le territoire, certains enfants du terroir fuient leurs entités et cela constitue un frein au développement de l'entité. Les principales causes sont la jalousie, l'ignorance, la pauvreté matérielle et intellectuelle et la pesanteur culturelle. Des rencontres de sensibilisation et de médiation ont été menées sans succès par des églises et la société civile. De nouvelles interventions s'imposent.

##### **5.4.6.2. Conflit de leadership**

Conflit de leadership entre 2 bureaux de la société civile opérationnels en territoire de Rungu. Depuis 2017, des mésententes, des menaces, des injures et des tendances à la bagarre se font sentir dans la chefferie Azanga et la ville

d'Isiro. Le pouvoir, la recherche de la légitimité sont les manifestations observées. Des efforts de la PNC, des églises et des autorités locales méritent d'être appuyés.

#### **5.4.7. Conflit lié aux viols et violences sexuelles**

Conflits vécus depuis 2006 dans tout le territoire de Rungu. Des arrestations et injures se font observées **dans la chefferie Azanga et la ville d'Isiro**. La satisfaction sexuelle, l'abandon scolaire, la délinquance, l'ivresse et la drogue sont les causes de ce conflit. Il se fait que pour certains pour des raisons d'impuissance, certains adultes estiment que les relations sexuelles avec les mineurs (parfois avec des moins de 10 ans) facilitent leur force sexuelle. La PNC, les églises, le parquet, les organisations des droits humains chacun dans ces compétences interviennent. Des actions complémentaires valent la peine pour renforcer les résultats déjà atteints.

#### **5.4.8. Conflit autour de la gestion du centre de santé de Kabome délocalisé à Madigbala**

Conflit autour de la gestion du centre de santé de Kabome délocalisé à Madigbala depuis 1997. Des tensions entre communautés, le fonctionnement difficile du centre de santé, la récusation des infirmiers titulaires sont des manifestations de ce conflit dans le groupement de Mangbetu (Kabome en chefferie d'Azanga). Les acteurs impliqués au premier plan sont les familles régnantes de Mangbetu et autres communautés. Le tribalisme avéré de Mangbetu selon les participants serait la cause du conflit.

### **5.5. Territoire de Wamba**

#### **5.5.1. Conflit foncier**

##### **5.5.1.1. Conflit entre éleveurs Mbororo et les membres des communautés**

Il date de depuis 2017 et localisé en Chefferies de MAHAA, (groupement UNGUU dans le village Bavatasi), de MALAMBA (groupement BAHATETAKA). Les éleveurs

Mbororo à la recherche du bon pâturage et des points d'eau pour l'alimentation de leurs bétails détruisent tout à leur passage et salissent l'environnement par les excréments. La cause du conflit serait la terre avec l'absence de zonage (espace de pâture et des champs, ainsi que les points d'eau pour l'alimentation humaine et animale). Quelques tentatives des solutions sont citées à travers la transmission du rapport faisant état de lieu de cette situation par l'Administrateur du Territoire auprès des autorités de la province.

De la revue de la littérature<sup>37</sup>, on retient ce qui suit :

La population locale se voit également en conflit avec des éleveurs des pays voisins en l'occurrence les Mbororo qui sont venus au Nord-Est de la RDC au début des années 2000 à la recherche de terre pour leurs bétails. Ces éleveurs et leurs familles vivent principalement dans les forêts et les interactions positives avec la population locale sont très limitées. Une grande partie de la population locale se plaint de la divagation des vaches de Mbororo et de leur manque de souci de cohabiter avec elle. Ce conflit non violent jusqu'à présent risque de s'éclater dans le proche avenir.

#### **5.5.1.2. Conflit foncier<sup>38</sup> ouvert depuis 2013 entre musulmans et catholiques**

A Wamba centre vers les années 1997, un colonel Musulman des FARDC d'une mère Budu et d'un père Malien priaient avec ses confrères croyants à côté de la paroisse de l'église Catholique. Il constata qu'un espace vide existe dans la concession de la paroisse catholique et décida d'y installer une paillote pour ses prières avec les adeptes musulmans. Il fut muté et ses confrères continuèrent à prier. Les adeptes musulmans ont cherché des documents auprès des services fonciers et les ont obtenus alors que la concession de l'église catholique est couverte par un certificat. Il y a superposition des documents sur la concession

---

<sup>37</sup> Analyse de contexte, zone « Haut et Bas-Uelé », province Orientale, RDC. Search For Common Ground, Février 2014, page 3.

<sup>38</sup> Il s'agit d'un cas de stéllionat sous instruction.

de l'église catholique. L'on vivra les menaces et le déguerpissement. La terre et le mauvais traitement du dossier par le service foncier seraient les enjeux de ce conflit situé au centre de Wamba, commune Wamba, quartier Kuleo. L'Administrateur du territoire a tenté sans succès une médiation entre parties. L'initiative mérite un appui.

### **5.5.1.3. Conflit foncier entre l'Eglise catholique et les Branhamistes**

Conflit foncier entre l'Eglise Catholique et les Branhamistes depuis 2014. Le déterrement des bornes de l'Eglise catholique par les Branhamistes serait enregistré comme manifestation. La terre est le principal enjeu. Il s'agit d'un conflit localisé à PK 1 en groupement Barumbi, secteur MMB. Il s'agit d'un conflit ouvert connaissant l'implication indirecte des autorités locales et du service de cadastre. Ce conflit serait en instruction aux instances habilitées. Un suivi de proximité serait nécessaire.

## **5.5.2. Conflit lié aux ressources naturelles**

### **5.5.2.1. Conflits forestiers entre les exploitants et les propriétaires**

Ils datent de 2007 et se manifestent par l'interdiction d'accès aux sites d'exploitation à chacune des parties, la méfiance, les injures, les bagarres et les blessures. La cause de conflit serait la terre, le non-respect des cahiers de charges et la jalousie. Il paraîtrait qu'un contrat est signé entre les deux parties avant toute exploitation. Hélas, les clauses ne sont pas respectées par l'une ou les deux parties à la fois. C'est un conflit localisé dans le secteur MMB, chefferie Balika-Toriko, chefferie Makoda et chefferie Bafwakoy. Ce conflit affecte tout le territoire. Des initiatives locales ont été tentées. Citons en certaines: application du code forestier par le territoire de Wamba à travers le service de l'environnement; l'utilisation des règlements dit « MAPATANO » élaborés par le service de l'environnement du territoire. Des séances de sensibilisation sur la protection de l'environnement et l'application des textes légaux ont été proposées.

### **5.5.2.2. Conflits entre exploitants et propriétaires terriens**

Conflits sur les ressources minières entre exploitants et propriétaires terriens débutant en 1987 et localisé en secteur MMB et en chefferies Balika-Toriko et Makoda. Le refus d'accessibilité des exploitants dans les sites miniers est la manifestation enregistrée. La cause serait l'exploitation des ressources minières. Les services habilités ont tenté sans succès à résoudre ce conflit. D'où, un travail à réaliser.

### **5.5.2.3. Conflit entre exploitants miniers**

Conflits sur les ressources minières entre exploitants depuis 1987 avec pour conséquences des disputes dans des carrés miniers, des blessures, des bagarres et de la méfiance. La localisation est le secteur MMB et chefferies Balika-Toriko et Makoda. L'enrichissement à travers l'exploitation artisanale en serait la cause. Cette question minière mérite encore de nouvelles interventions.

### **5.5.2.4. Conflits entre pygmées et RFO (Réserve de Faune à Okapi)**

Il s'agit d'un conflit de depuis 1992 localisé en chefferies Bafwakoy, Malamba, Mahaa et en secteur MMB avec pour conséquences la non accessibilité des Pygmées dans la RFO et la méfiance des pygmées par la RFO. L'on noterait comme enjeux la terre avec une sous information des pygmées sur le bien-fondé de la RFO et la non reconnaissance des textes de création de RFO par les pygmées. Aucune tentative signalée à ce jour. L'on apprend de la revue de la littérature que <sup>39</sup> la réserve est menacée par plusieurs facteurs : le braconnage armé, la chasse non contrôlée, l'exploitation minière et l'immigration non contrôlée. Les Mbuti (Pygmées) et des fermiers Budu vivent dans la réserve.

---

<sup>39</sup> Haut-Uélé, trésor touristique, op cit page 310.

#### **5.5.2.5. Conflits entre braconniers<sup>40</sup> et membres des communautés depuis 1992**

Il est localisé en chefferies Bafwakoy, Malamba, Mahaa et dans le secteur MMB. Les conséquences seraient le ravisement des animaux sauvages appartenant aux membres des communautés et viol des membres des communautés par les braconniers. Cause probable, la permanence des braconniers dans la RFO alors que les pygmées et les communautés n'y vivent et n'en jouissent pas. Aucune tentative signalée à ce jour. D'après les participants, l'application des textes légaux et l'organisation des patrouilles mixtes FARDC-Ecogarde constitueraient des voies de réponse. Une autre intervention serait salutaire.

#### **5.5.3. Conflit politico-administratif**

##### **5.5.3.1. Conflit de limite entre les territoires de Wamba (Province Haut-Uélé) et Mambasa**

Conflit de limites entre les territoires de Wamba (Province Haut-Uélé) et Mambasa (Province d'Ituri). Il s'agit d'un conflit de 1990 et localisé dans l'axe PK1 (Secteur MMB). Les manifestations seraient entre autres le déracinement des bornes par les chefs coutumiers de Bafakowa (en territoire de Mambasa). Il s'agit d'un conflit très ouvert avec comme causes l'exploitation des ressources naturelles dans l'entité PK1 jusque 51, le leadership et le pouvoir. Ce conflit affecte toutes les deux provinces. Des essais de solutions ont été réalisés sans grand succès. Il s'agit de la rencontre bipartite entre les territoires de Wamba (Province de Haut-Uélé) et de Mambasa (Province d'Ituri) en 2010, de la rencontre du 5-7/8/2017 à Bunia entre délégations Ituri et Haut-Uélé. Des rencontres de plaidoyer au niveau national et l'application des textes légaux ont été proposées par les participants. Le chemin à parcourir est encore long.

---

<sup>40</sup> Les braconniers sont des congolais en provenance de tribut Kumu, Bali (en Province Tshopo) et de Ndaka (Province d'Ituri).

### **5.5.3.2. Conflit de limites entre le territoire de Wamba et celui de Bafwasende (Province de Tshopo)**

Il date de 2007. L'on note selon les participants des empiétements et envahissements d'espaces par les services du Territoire de Bafwasende. Conflit localisé dans le secteur MMB, village Mambati pour le territoire de Wamba ; Secteur Bomilin, village Bavadili en territoire de Bafwasende en province de Tshopo. Il est question d'une revendication de la rivière ENVA pour sa richesse naturelle, la perception des taxes et des impôts par les deux parties. Des actions sans grands succès ont été enregistrées : rencontre bipartite entre les territoires de Wamba (Province de Haut-Uelé) et de Bafwasende (Province de Tshopo) en 2010 et en 2015.

### **5.5.3.3. Conflit de limites entre la chefferie Bafwakoy et le secteur MMB depuis 2002**

L'on a vécu la Mort<sup>41</sup> du chef de village du groupement Bagoya en chefferie Bafwakoy. La cause de cette mort est rattachée à ce conflit. Le Village Batakobana du groupement Bagoya en chefferie Bafakoya serait le lieu de localisation dudit conflit. Une médiation sans succès a été organisée par la chefferie Bafwakoy. La terre serait le principal enjeu de ce conflit. Le renforcement des interventions s'impose.

#### **5.5.3.3.1. Conflit de limites entre les chefferies Bafwakoy et Malika-Ateru**

Il s'agit d'un conflit de 2014 et situé dans le village Bombombi à cheval entre groupements Bavanutueni et Bavamambe en chefferie Bafwakoy. Il a pour manifestation le déterrement des bornes de la chefferie Bafwakoy. L'autorité territoriale aurait désigné une personne supposée neutre pour la gestion de ce village. Des correspondances du chef de chefferie Bafwakoy ont été partagées avec le territoire. Ces lettres seraient en étude. Comme traitement proposé par les participants, la médiation. L'on note la transmission par l'Institut

---

<sup>41</sup> En 2002.

Géographique Congolais des cartes administratives du territoire et des chefferies datant de 1941 et 1946 à travers le ministère de l'intérieur.

#### **5.5.3.3.2. Conflits de limites entre les chefferies Bafwakoy et Malamba**

Depuis 2000, un conflit de limites oppose la chefferie Bafwakoy à celle de Malamba. Bafwakoy est dirigé par le chef Babaya Gilbert. Ses administrés le fuient car supposé gouverner avec dictature. Le chef Babaya prétend que les terres occupées par les sujets ayant fui dans sa chefferie Bafwakoy lui reviennent. L'enjeu serait la terre. L'on note comme conséquence des mécontentements dans la gestion du village. La partie concernée par ce conflit serait le village Lingondo en chefferie Bafwakoy. Les deux chefferies ont tenté de dialoguer mais sans succès. Leur accompagnement s'avère important. D'après les participants la médiation et le dialogue seraient indiqués.

#### **5.5.3.3.3. Conflit de limites entre Communauté Babyeru (Secteur MMB) et Ndaka (Province d'Ituri) depuis 2010)**

Il est caractérisé par des marches effectuées par les deux parties, de menace de mort, la délocalisation du grand marché de Babyeru vers Nyanya (Province d'Ituri). La cause serait les disputes des produits d'une rivière située en chefferies Mongomasi (Territoire Rungu) et Timoniko (Territoire Wamba, groupement Badabu) d'une part ; d'autre part chefferies Timoniko (Wamba) et Madje Mango (Territoire Rungu) ; chefferies Bafwangada et Mangbele (Territoire Wamba) ; groupement Mapa<sup>1</sup>, Village Mangambo et Groupement Batugba<sup>2</sup> et Bangama. Un dialogue sans succès entre 2 administrateurs des territoires a été tenu.

#### **5.5.3.3.4. Conflit de limites entre chefferies Timoniko (Territoire de Wamba) et Mongomasi (Territoire de Rungu)**

Conflit de limites entre chefferies Timoniko (Territoire de Wamba) et Mongomasi (Territoire de Rungu) datant de plus de dix ans. Il est localisé en chefferie

Mongomasi (Territoire Rungu) et Timoniko (Territoire Wamba, groupement Badabu) d'une part ; d'autre part chefferies Timoniko (Wamba) et Madje Mango (Territoire Rungu) ; chefferies Bafwangada et Mangbele (Territoire Wamba) ; groupement Mapa1, Village Mangambo et groupements Batugba 2 et Bangama. Comme conséquence la difficulté d'accéder aux activités de pêche par toutes les parties. La dispute des produits d'une rivière serait le principal enjeu. Pour ce conflit déjà ouvert, une rencontre de dialogue a été réalisée entre les deux administrateurs de territoire. Un appui à ces efforts serait souhaitable.

#### **5.5.4. Conflit social**

##### **5.5.4.1. Conflits entre les braconniers et les pygmées**

De depuis 1996 ce conflit est localisé en chefferies Mahaa (groupements Bavamambo, Bavabasede 1 et 2, Bakpekpe, Bava, Baveda 1 et 2) et Bafwakoy (groupements Bagoya, Babeso, Bindani et Tibi). Entre autres conséquences, délocalisation des pygmées dans leurs milieux naturels, le viol et les assassinats et la fuite des pygmées de leur milieu naturel. L'enjeu serait les travaux forcés imposés aux pygmées par les braconniers. Depuis bien longtemps, le peuple pygmée a été chassé de leur milieu naturel par la RFO. Les braconniers, à leur passage dans les espaces où vivent les pygmées, obligent ces derniers à leur transporter les gibiers jusque chez eux.

##### **5.5.5. Conflit coutumier**

Conflit coutumier localisé depuis une vingtaine d'année dans les 10 chefferies et 1 secteur du territoire de Wamba. Entre autres causes le pouvoir, la conservation de la régence et l'instrumentalisation par d'autres instances politiques. Ce conflit ouvert datant de très bien longtemps présente comme manifestations la méfiance entre parties et des cas de mort. Il a déjà bénéficié du travail de la commission d'arbitrage des conflits du pouvoir coutumier en territoire de

Wamba. Il s'agit d'un conflit sur lequel un nouveau souffle est nécessaire pour l'atténuer.

### **5.5.6. Conflit lié aux intérêts économiques**

#### **5.5.6.1. Conflit de génération entre les vieux et les jeunes**

Il date de 1990 et est localisé dans tout le territoire de Wamba. Les jeunes, suite au modernisme, ne sont plus disposés à suivre les conseils que leur donne les vieux. Le modernisme, la divergence de vue et la pauvreté des parents seraient les principales causes. Il est question d'un conflit latent ayant déjà bénéficié de la sensibilisation sur le respect mutuel par les églises et les chaînes des radios locales. Comme mode de traitement, la sensibilisation à travers le forum des jeunes et les rencontres de festivité.

#### **5.5.6.2. Conflit entre acheteurs et producteurs d'huile**

Il est de 2014 et vécu dans tout le territoire de Wamba.

Les producteurs d'huile font galoper le prix des bidons d'huile à leur volonté devant les acheteurs. Ces derniers, une fois au marché, ne parviennent pas à écouler leurs produits facilement auprès de leurs clients suite au prix. Entre autres manifestations des lamentations entre deux parties et la hausse de prix d'huile. L'enjeu serait la hausse de prix. Il s'agit encore d'un conflit latent ayant déjà bénéficié d'une sensibilisation sur la paix par les acheteurs au niveau de la radio locale. Cette initiative locale serait à encourager.

### **5.5.7. Conflit inter et intracommunautaire**

#### **5.5.7.1. Conflit entre Pygmées et Bantous**

Conflit localisé en secteur MMB, chefferies MAHA, Bafwakoy, Balika-Toriko et Malamba. Le vol des produits agricoles par les pygmées, le mépris entre parties, le viol et les violences sexuelles, la méfiance entre parties en seraient des

conséquences. Les enjeux seraient l'identité, les us et coutumes et la haine. Comme réponse enregistrée, la sensibilisation par la pastorale de pygmées/FSRDC de l'Eglise Catholique, la sensibilisation sur la cohabitation pacifique par le Territoire de Wamba à travers le service des affaires sociales. Un nouveau pas est à réaliser.

La revue<sup>42</sup> renseigne que ces peuples sont considérés comme les premiers occupants du centre du continent. Disséminés sur les différents territoires du Haut-Uélé, ils vivent en symbiose avec les autres peuples. Ne pratiquant pas l'agriculture, la chasse et la cueillette sont leurs principales activités.

## **5.6. Territoire de Watsa**

### **5.6.1. Conflit foncier**

#### **5.6.1.1. Conflit entre éleveurs et agriculteurs**

Les éleveurs Hema et Mbororo sont venus avec leurs troupeaux de bovins s'établir dans le territoire de Watsa où les zones de culture et celles de pâture ne sont pas démarquées. Les Hema proviennent de la province voisine de l'Ituri et leur arrivée est située en 2004. Outre l'élevage, ils exercent le commerce de bétail et vendent de la viande de bœuf. Ils s'approvisionnent en bétail auprès des éleveurs Mbororo qui avaient établi leur base dans le corridor Dungu-Niangara. Mais à leur retour à Watsa, ils recrutent des bouviers ou des pisteurs au sein des Mbororo qui les accompagnent. A cette occasion, les Mbororo identifient les pâturages où ils peuvent amener leurs troupeaux<sup>43</sup>. C'est ainsi qu'en 2017, les Mbororo ont envahi le territoire. D'après Booquerre<sup>44</sup>, les Mbororo

---

<sup>42</sup> Haut-Uélé, op cit p.87.

<sup>43</sup> Propos des participants au focus group du 27 décembre 2017 et confirmés par l'autorité territoriale.

<sup>44</sup> Booquerre, H., *Moi un Mbororo : autobiographie de Oumarou Ndoudi, Peulh nomade*, Paris, Édition

Karthala, 1986, p. 178 cité par Jean Omasombo Tshonda (Dir), *Haut-Uélé. Trésor touristique*, Bruxelles, Le Cri Edition, 2011, p.94.

sont des éleveurs nomades qu'on retrouve dans divers pays du Nord et de l'Ouest africain.

Les chefferies Walese et Mari-Minza ainsi que les secteurs Gombari, Kibali et Mangbutu sont les plus touchés par ce phénomène. Les troupeaux de bovins dévastent les champs de cultures, polluent des sources d'eaux causant des graves préjudices à la population locale. Les victimes ne sont pas indemnisées. Les Mbororo interdisent aux communautés locales de pratiquer la chasse dans la forêt communautaire dont ils se rendent maîtres. Ce qui entraîne de vives tensions entre ces éleveurs et les agriculteurs autochtones.

## **5.6.2. Conflit lié aux ressources naturelles**

### **5.6.2.1. Conflit entre exploitants miniers artisanaux et les industries extractives**

Le Gouvernement de la RDC a octroyé des concessions minières aux sociétés Kibali Gold Mining et Giro Gold Field et bien d'autres dans les Secteurs de Kibali, Mangbutu et la chefferie Mari-Minza (périmètre Beverendi, Meyo, Mbalambala). Dans ces zones concédées se déroulent l'exploitation artisanale des minerais. Les orpailleurs ont été invités à quitter la zone et à rejoindre les Zones d'Exploitation Artisanale (ZEA)<sup>45</sup>. Cette situation a engendré une grande tension depuis 2008-2009. En date du 30 août 2017, une manifestation sanglante à Giro avait été provoquée par les échauffourées entre les forces de l'ordre et les orpailleurs qui s'insurgeaient contre une indemnisation dérisoire. Ceux délocalisés dans le périmètre de Kibali continuent de réclamer devant les juridictions congolaises une indemnisation équitable.

Ce malaise social n'a pas laissé indifférent le gouvernement provincial sous l'égide duquel un protocole d'accord sur le climat de paix entre les orpailleurs,

---

<sup>45</sup>Le Gouvernement de la République a créé 10 ZEA depuis le 10 mars 2016 dans le territoire de Watsa en vue d'accueillir les orpailleurs. Cependant, outre leur existence juridique, ces ZEA n'ont pas bénéficié des mesures d'accompagnement allant dans le sens de la viabilité en termes de conditions optimales d'exploitation.

Kibali Gold mining et la communauté locale a été signé en date du 16 septembre 2017.

#### **5.6.2.2. Conflit entre industries extractives et population riveraines**

Les industries extractives ont demandé aux populations établies dans les concessions octroyées par le Gouvernement de la République Démocratique du Congo de s'établir ailleurs. La délocalisation de ces citoyens a fait l'objet de longues négociations entre les parties avec l'assistance des pouvoirs publics. En 2009, la société Kibali Gold Mining a débuté le processus de délocalisation basé sur l'indemnisation des ménages concernés. A ce jour, plus de 4000 ménages ont été réinstallés sur le nouveau site de Kokiza, dans le secteur Kibali. Ils provenaient des villages Ndala, Gumu, Makoke, camp chauffeurs, camp mission en secteur Kibali. Certains ménages insatisfaits et jugeant l'indemnisation inéquitable ont saisi les juridictions congolaises devant lesquelles le dossier est pendant. D'autres ont jugé bon, avec l'assistance de leurs conseils, de saisir les juridictions internationales. Quant à Giro Gold, depuis 2017, l'indemnisation des ménages à délocaliser a commencé : 52 familles sur 79 ont perçu leurs indemnités. Mais les plaintes demeurent par rapport à la détermination des indemnités. Un dialogue franc entre les parties impliquées s'impose.

#### **5.6.2.3. Conflit entre exploitants forestiers et population autochtone**

Les exploitants forestiers acquièrent des concessions forestières dans les forêts protégées conformément aux dispositions de la loi n° 011/2002 du 29 août 2002 portant code forestier. Cependant, les populations riveraines s'opposent à l'exploitation en posant des interdictions de fait aux concessionnaires arguant que les forêts leur appartiennent. Cette tension entre les deux parties ne favorise pas l'exploitation en vue du développement local. Les parties se mobilisent et seraient tentées d'user de la violence. Ce conflit est localisé dans les 6 chefferies et 3 secteurs de Watsa.

### **5.6.3. Conflit politico-administratif**

#### **5.6.3.1. Conflit de limites entre le groupement Kengengo en secteur de Kibali et celui de Bogutali en chefferie Mari-Minza**

Conflit de limites entre le groupement Kengengo en secteur de Kibali et celui de Bogutali en chefferie Mari-Minza.

Depuis 2017, les deux chefs de groupement ne s'accordent pas sur les limites de leurs entités respectives. On soupçonne la présence de l'or dans le groupement de Bogutali.

La population du groupement d'Alulembali s'est opposée à l'installation des éleveurs Hema dans leur entité depuis cette année 2017. Ces derniers ont brandi l'autorisation d'exploitation des pâturages leur délivrés par le chef de groupement d'Undemulau dans une contrée qu'il estime relever de son entité. Une vive tension entre les deux entités coutumières est observée. Le chef du secteur de Mangbutu et le chef de la chefferie Walese se sont impliquées. Mais la négociation n'a pas encore abouti. Les deux communautés doivent se rapprocher afin d'œuvrer ensemble pour le développement.

#### **5.6.3.2. Conflit de limites entre le secteur Mangbutu et la chefferie Mari-Minza dans le village Tabakogu**

Depuis 1995 les deux entités se disputent le contrôle du village Tabakogu traversé par la rivière Moto où se trouverait de l'or. Les deux ETD tentent de reconstituer les limites administratives sans succès faute de cartes fiables. Déjà les populations de deux entités évoluent dans la méfiance. La collaboration est ainsi entachée.

#### **5.6.3.3. Conflit de limites entre le territoire de Watsa et le territoire de Mambasa autour de la gestion du groupement de Barikaro en secteur Gombari**

Vers 2007 un conflit au sein de la famille régnante éclate dans le groupement de Barikaro en secteur de Gombari. Un des membres de la famille décide de se retirer en territoire voisin de Mambasa en province de l'Ituri. Exerçant une grande influence sur la population du groupement dont la majorité lui fait

allégeance, le fugitif réussit à asseoir son administration en se rattachant au territoire de Mambasa. Le territoire de Watsa se voit privé d'une partie de son espace.

#### **5.6.4. Conflit social**

##### **5.6.4.1. Conflit entre Bantou et pygmées dans le Secteur Mangbutu dans le village Karoso**

Il y a presque 16 ans, depuis 2001, la communauté des Pygmées et les Bantous ont perdu l'harmonie dans le village Karoso en secteur de Mangbutu. La divergence des modes de vie, de valeurs traditionnelles ne favorisent pas la cohésion. A ce conflit idéologique s'ajoute une méfiance liée au sentiment hégémonique d'un groupe se sentant suffisamment civilisé par rapport à l'autre. Cette tension rend difficile la cohabitation. Des efforts de rapprochement entre les deux communautés doivent être fournis afin d'établir l'harmonie.

## **6. DIFFICULTES RENCONTREES**

Entre autres difficultés majeures rencontrées durant le processus de l'élaboration de la cartographie:

- L'inexistence des données officielles actualisées sur la monographie de chacun de 6 territoires. Les données de la revue exploitées dont les résultats de CAID datant du 30 Mars 2017 disponibles (dernière version), les résultats des focus group, ceux des interviews ciblées et de la revue de littérature nous ont aidés à enrichir celles collectées dans les 6 territoires ;
- La rareté des cartographes formés, vivant et connaissant la province du Haut-Uelé ;
- L'existence des conflits entre certaines ALE, les membres du CLD des milieux bénéficiaires des sous projets (cas spécifiques des territoires de Dungu, Niangara et Rungu). Situation qui a entaché le processus de la collecte des données de cette cartographie ;

- La détérioration du contexte sécuritaire et l'inaccessibilité<sup>46</sup> dans certaines zones lors de la collecte des données. C'est par exemple, le cas de Doruma situé dans le groupement Naissa, chefferie de Ndoloma en territoire de Dungu.

## 7. LEÇONS TIREES

Les parties prenantes à cette cartographie se sont appropriées tout le processus qui a concouru à disponibiliser ce précieux outil de référence non seulement pour le FSRDC et ses partenaires (dont le RIO), mais aussi pour les autres acteurs locaux, provinciaux, nationaux et internationaux soucieux des cas traités dans la présente cartographie.

La participation active des acteurs étatiques, leaders communautaires, forces vives au processus d'élaboration de la cartographie permet de cerner les réalités de différentes interactions qui se développent entre les différentes communautés ; mais aussi entre les populations et l'administration publique. Il en est de même des problèmes majeurs caractérisant le contexte général de chacun de 6 territoires.

En fin, dans le Comité consultatif provincial, le vœu des participants en général et des autorités de la Province de Haut-Uélé en particulier était de voir comment cet outil servira de guide dans l'élaboration du plan provincial de sécurité.

---

<sup>46</sup> Suite au mauvais état de la routé.

## CONCLUSION

Les interventions de cette mission visent à améliorer l'accès aux infrastructures socio-économiques et aux moyens de subsistance des communautés vulnérables des provinces situées à l'Est de la RDC. A travers ces activités, le programme contribuera à la réduction des risques des conflits et à la promotion de la coexistence pacifique et ce faisant, à poser les bases d'un développement à plus long terme. L'effet net de ce projet consiste à réduire la concurrence pour les ressources sur lesquelles se fondent les stratégies existantes de subsistance et à créer d'autres possibilités sur base d'une analyse rigoureuse du contexte local en vue d'alimenter une base des données susceptible de renseigner sur la dynamique des conflits dans les zones d'intervention du projet. C'est pourquoi la mise en place/redynamisation des structures communautaires locales de prévention et gestion des conflits autour des sous projets<sup>47</sup>, les analyses de contexte/conflict scan et les sensibilisations sur la cohésion sociale constitueront les réponses aux conflits identifiés dans la présente cartographie :

### **a) Par rapport aux conflits**

L'on note l'existence des conflits fonciers ; ceux lié aux ressources naturelles ; des conflits politico-administratifs ; des conflits sociaux ; des conflits liés aux intérêts économiques ; des conflits intra et intercommunautaires. Ces différents types des conflits sont localisés dans chacun des territoires, soit au niveau des chefferies, soit au niveau des groupements. L'on dénombre au total 83 cas de nature des conflits dans toute la province : 20 pour Dungu, Faradje 11, Niangara 12, Rungu 12, Wamba 20 et Watsa 8.

---

<sup>47</sup> Ces structures auront pour entre autre mandats : Identifier les conflits, les acteurs, les causes autour des sous projets (exemple : entre la main d'œuvre, entre bénéficiaires du sous projet, entre entreprise d'exécution et le personnel, entre Agence Locale d'Exécution (ALE) et l'entreprise, entre ALEs, entre ALE et les communautés locales,...) ; Organiser des médiations sur sollicitation des acteurs de ce conflit ; Collecter et renseigner (auprès de l'équipe de mission du RIO) chaque jour les événements à impact négatif et positif sur les sous projets en répondant aux questions quoi, qui, où, quand et comment) ; Rapporter au staff du RIO chaque 5 jours avant la fin du mois ; Accompagner les membres de la communauté pour le maintien de la cohésion sociale et la mise en place des stratégies résilientes à travers les plans locaux de paix.

Faut-il noter que d'autres types des conflits ont été identifiés lors d'analyse de contexte<sup>48</sup> réalisée par le RIO en Juin 2016 :

- Conflits permanents et saillants entre les autochtones et les étrangers ;
- Conflits entre éleveurs et agriculteurs principalement dans les territoires de Dungu et Faradje ;
- Conflits inter et intracommunautaires ;
- Conflits fonciers entre les grands et les petits concessionnaires ;
- Conflits entre les réfugiés, les déplacés et retournés en territoires de Dungu et Faradje ;
- Conflit lié à la présence des groupes armés étrangers.

#### **b) S'agissant des groupes armés**

Les Groupes Armés locaux n'existant pas d'après les résultats des enquêtes. Les groupes armés étrangers s'élèvent à 4 dont la LRA, UDA, SPLA et Palanga Abolo. Tous ces groupes armés sont disséminés en territoires de Dungu, Niangara et Rungu ;

#### **c) Pour les déplacés**

L'on note leur existence dans certains territoires comme Dungu, Faradje, Niangara et Rungu. Leur prise en charge pose encore à ce jour des sérieux problèmes. Leurs statistiques ne sont pas encore disponibles auprès des services étatiques compétents.

#### **d) Les retournés**

Sont localisés dans les territoires de Dungu et de Faradje. Leurs statistiques ne sont pas encore disponibles auprès des services étatiques compétents ;

#### **e) Quant aux réfugiés sud soudanais, ils sont localisés dans :**

- ✓ le territoire de Faradje, chefferie Kakwa-Ima, agglomération Aba, site Meri. D'après la Commission Nationale pour le Réfugiés

---

<sup>48</sup> RIO, Rapport analyse de contexte en provinces Haut-Uélé et Ituri, Juillet 2016, page 5.

de la province du Haut-Uélé, jusqu'au 8/5/2019, ils sont estimés à 34 175 personnes parmi lesquelles 16 737 femmes, soit 48,9% ;

- ✓ le territoire de Dungu, pour Kaka 1 et 2, au total 4 296 personnes parmi lesquelles 2 009 femmes, soit 46,7% ; pour Doruma, 10 599 personnes parmi lesquelles 4 729 femmes, soit 44,6%.

La somme totale des réfugiés sud-soudanais en province de Haut-Uélé s'évalue à 49 150 personnes dans lesquelles 23 475 femmes, soit 47,7%.

**f) Les initiatives locales de paix et les communautés tribales**

Outre les ALE, les initiatives locales déclarées opérationnelles par les participants sont évaluées à 41 et disséminées dans tous les 6 territoires composant la province de Haut-Uélé. En fin, d'après les résultats des enquêtes réalisées par le RIO, les communautés tribales sont évaluées globalement à 32. Il s'agit ici des communautés autochtones et allochtones disséminées dans tous les 6 territoires.

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

### **a) Documents de base**

1. Booquerre, H., *Moi un Mbororo : autobiographie de Oumarou Ndoudi, Peulh nomade*, Paris, SE
2. Cellule d'Analyse des Indicateurs de Développement, 30 Mars 2017
3. HRW, DR Congo : « LRA Slaughters 620 » in ' *Christmas Massacre* cité par SFCG in *Analyse de contexte, zone « Haut et Bas-Uélé », province Orientale, RDC*, Février 2014
4. IKV PAX CHRISTI, *Pays bas, Migrations transfrontalières de Mbororo au Nord-Est de la République Démocratique du Congo, Etude de cas au Haut-Uélé et Bas Uélé*, avril 2017, page 64.
5. Jean Omasombo Tshonda (Dir), *Haut-Uélé. Trésor touristique*, Bruxelles, Le Cri Edition, 2011
6. RIO, *Rapport analyse de contexte en provinces du Haut-Uélé et Ituri*, Juillet 2016
7. Search For Common Ground *Analyse de contexte, zone « Haut et Bas-Uélé », province Orientale, RDC.*, Février 2014
8. UICN, *Parcs et réserves de la République Démocratique du Congo. Evaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées*, Ouagadougou, 2010.

### **b) Décrets, arrêtés et autres**

1. <https://www.radiookapi.net/2016/05/01/actualite/justice/haut-uele-12-detenus-sevadent-de-la-prison-de-watsa>
2. Agence Congolaise de Presse, Isiro 10 Février 2016
3. Conseil Nation pour le Réfugiés, antenne Dungu, Haut-Uélé
4. Pétition signée à Dr Dennis Mark BRISTOW, President, Chief Executive Officer et Director Barrick Gold Corporation, Opérateur de KIBALI GOLD MINE, mars 2019

5. Décret n° 13/022 du 13 juin 2013 conférant le statut de ville et de commune à certaines agglomérations de la Province Orientale
6. Arrêté n°01/JPLK/038/CAB/PROGOU/H-U/2018 du 25/8/2018 portant quelques mesures de réglementation de l'exploitation minière artisanale et des produits de carrière dans la province du Haut-Uélé
7. L'arrêté provincial n°01/JPK/050/CAB/PROGOU/HU/2018 du 25/9/2018 portant création, composition et fonctionnement de la commission provinciale de vulgarisation et de sensibilisation en vue de la cessation effective des activités minières et artisanales illégales au sein du périmètre minier de Kibali Gold Mine en territoire de Faradje
8. L'arrêté provincial n° 01/JPLK/056/ CAB/PROGOU/H-U/2018 du 6/11/2018 portant moratoire pour la cessation effective des activités minières artisanales illégales au sein du périmètre minier de la société Kibali Gold Mine en territoire de Faradje
9. L'arrêté provincial N°01/JPLK/029/CAB/PROGOU/H-U/2019 du 26/2/2019 portant création de la commission chargée d'exécuter les travaux de remblayage des ouvrages miniers creusés par les exploitants artisanaux illégaux au sein du périmètre minier de la société Kibali Gold Mine en territoire de Faradje.

**Dungu centre, le 25 Mars 2019**

**Bavon BAHENEKA**

**Chef de Mission**

**Visa du Coordinateur National du Réseau d'Innovation Organisationnelle**

**Professeur MURHEGA MASHANDA**

**ANNEXES :**





*MISSION DE RENFORCEMENT DES CAPACITES COMMUNAUTAIRES DANS LA  
CONSTRUCTION ET LA CONSOLIDATION DE LA PAIX SOCIALE EN VUE DE LA  
RECONSTRUCTION ET LA STABILITE DE LA PROVINCE DU HAUT-UELE*

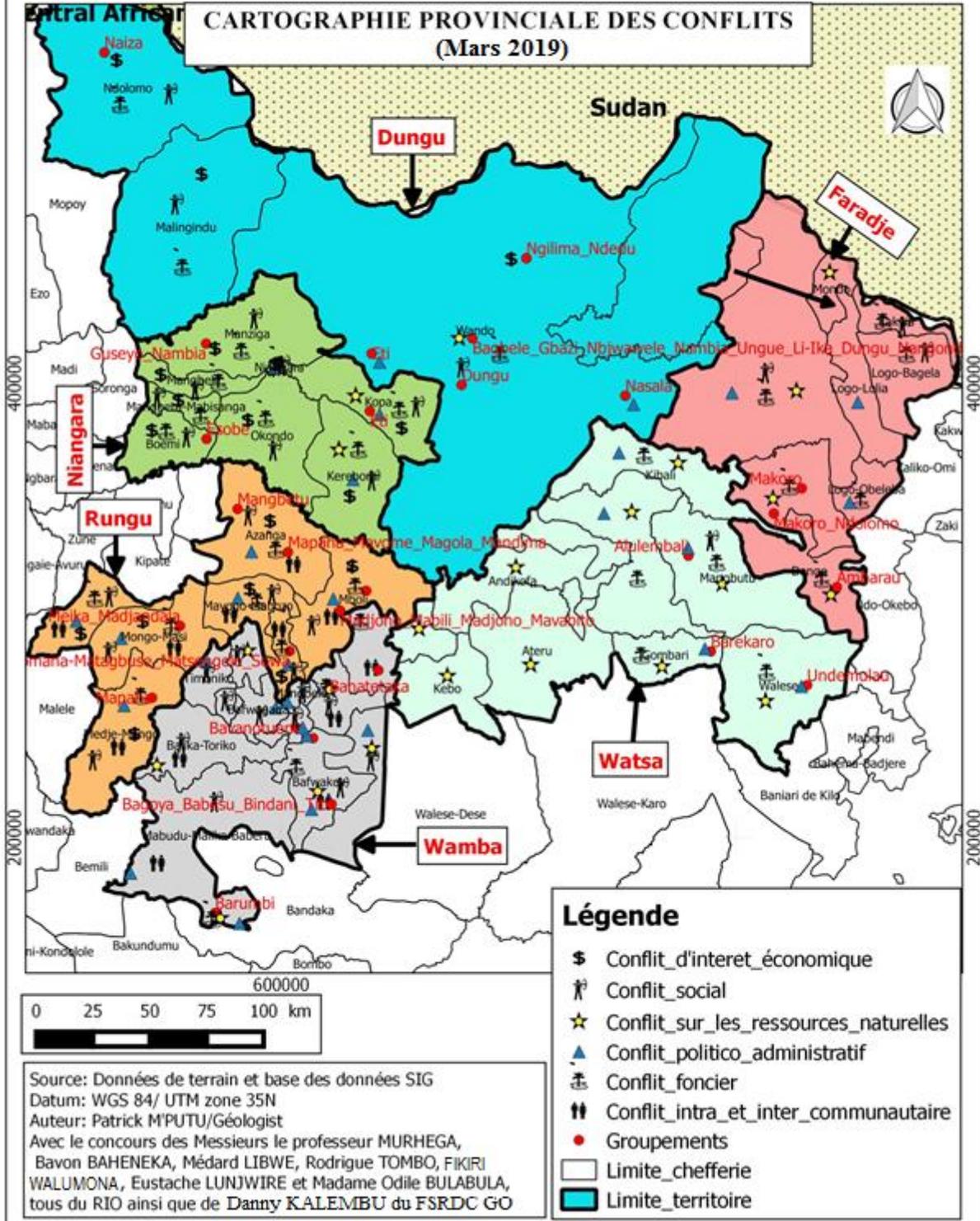
**CONTENU:**

1. CARTOGRAPHIE PROVINCIALE DES CONFLITS
2. CARTOGRAPHIE PROVINCIALE DES COMMUNAUTES TRIBALES
3. CARTOGRAPHIE PROVINCIALES DES INITIATIVES LOCALES DE PAIX ET DES PYGMEES
4. CARTOGRAPHIE PROVINCIALE DES RETOURNES
5. CARTOGRAPHIE PROVINCIALE DES GROUPES ARMES
6. CARTOGRAPHIE PROVINCIALE DES REFUGIES
7. CARTOGRAPHIE PROVINCIALE DES DEPLACES

**MARS 2019**

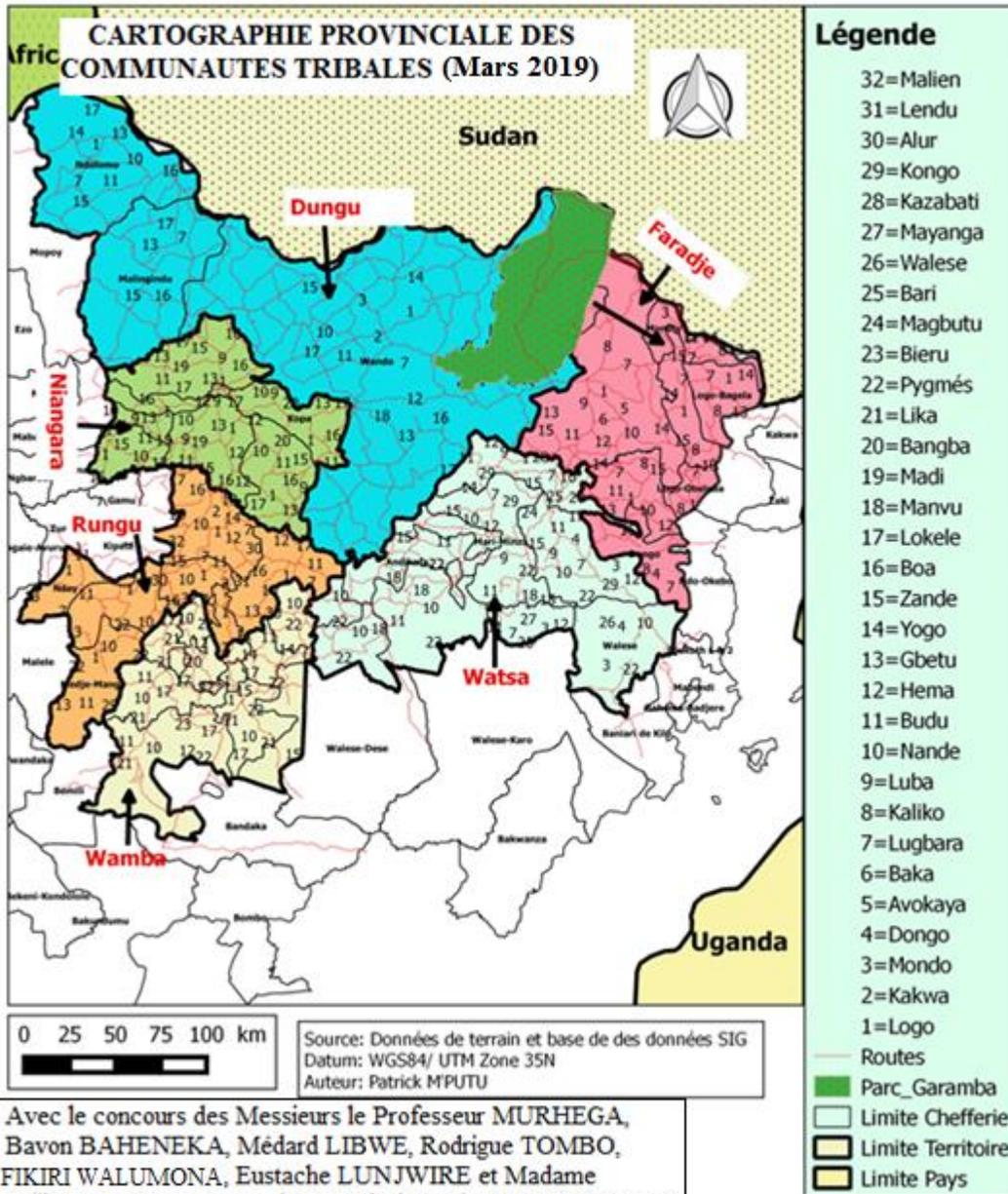


**PROJET DE STABILISATION DE L'EST DE LA REPUBLIQUE  
DEMOCRATIQUE DU CONGO POUR LA PAIX : PROVINCE DU HAUT-UELE**



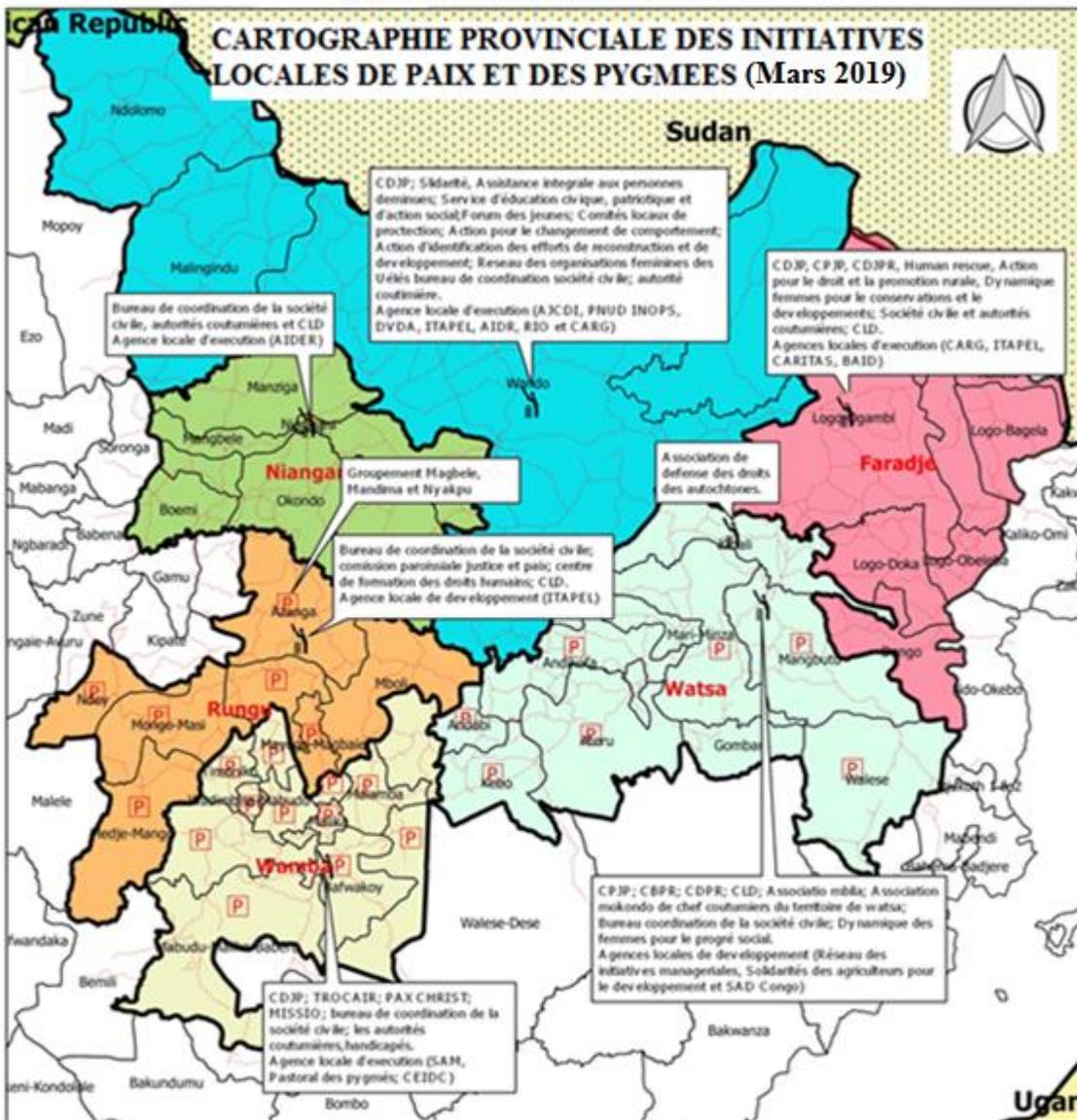


**PROJET DE STABILISATION DE L'EST  
DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
POUR LA PAIX : PROVINCE DU HAUT-UELE**



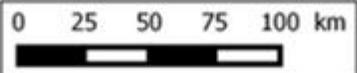


**PROJET DE STABILISATION DE L'EST DE LA  
REPUBLICQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO POUR LA PAIX :  
PROVINCE DU HAUT-UELE**



**Légende**

- Routes
- 📍 Initiatives locales de paix
- Ⓟ Pygmées
- ▭ Limite chefferies
- ▭ Limite Territoires
- ▭ Limite pays

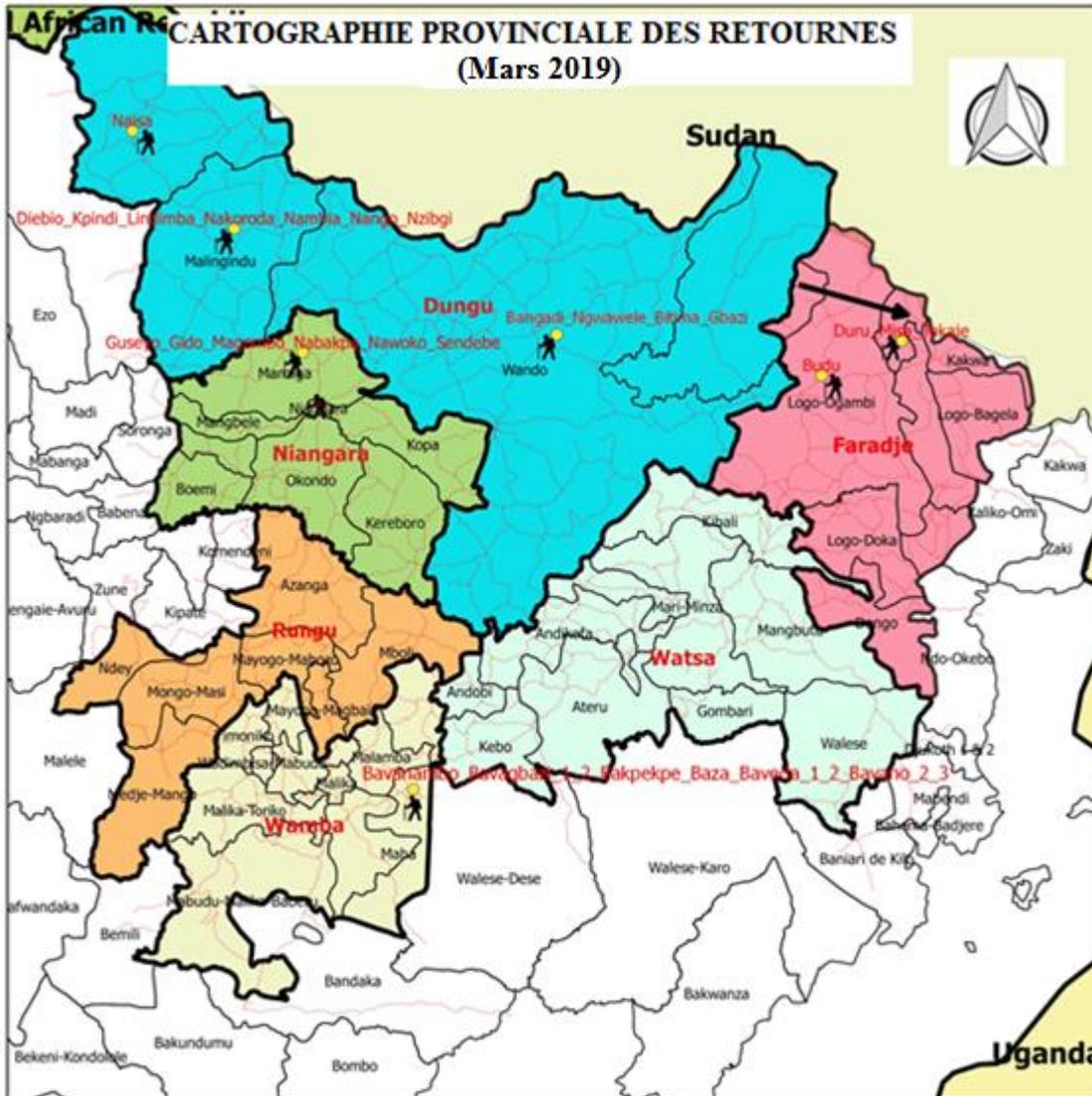


Source: Données de terrain et base de données SIG  
Datum: WGS84 /UTM zone 35N  
Auteur: Patrick MPUTU

Avec le concours des Messieurs le Professeur MURHEGA, Bavon BAHENKA, Médard LIBWE, Rodrigue TOMBO, FIKIRI WALUMONA, Eustache LUNJWIRE et Madame Odile BULABULA, tous du RIO ainsi que de Danny KALEMBU du FSRDC GO.



**PROJET DE STABILISATION DE L'EST DE LA  
REPUBLICQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO POUR LA PAIX :  
PROVINCE DU HAUT-UELE**



**Légende**

- groupements
- Routes
- Retournés
- Limite chefferie
- Limite territoire
- Limite pays

0 25 50 75 100 km

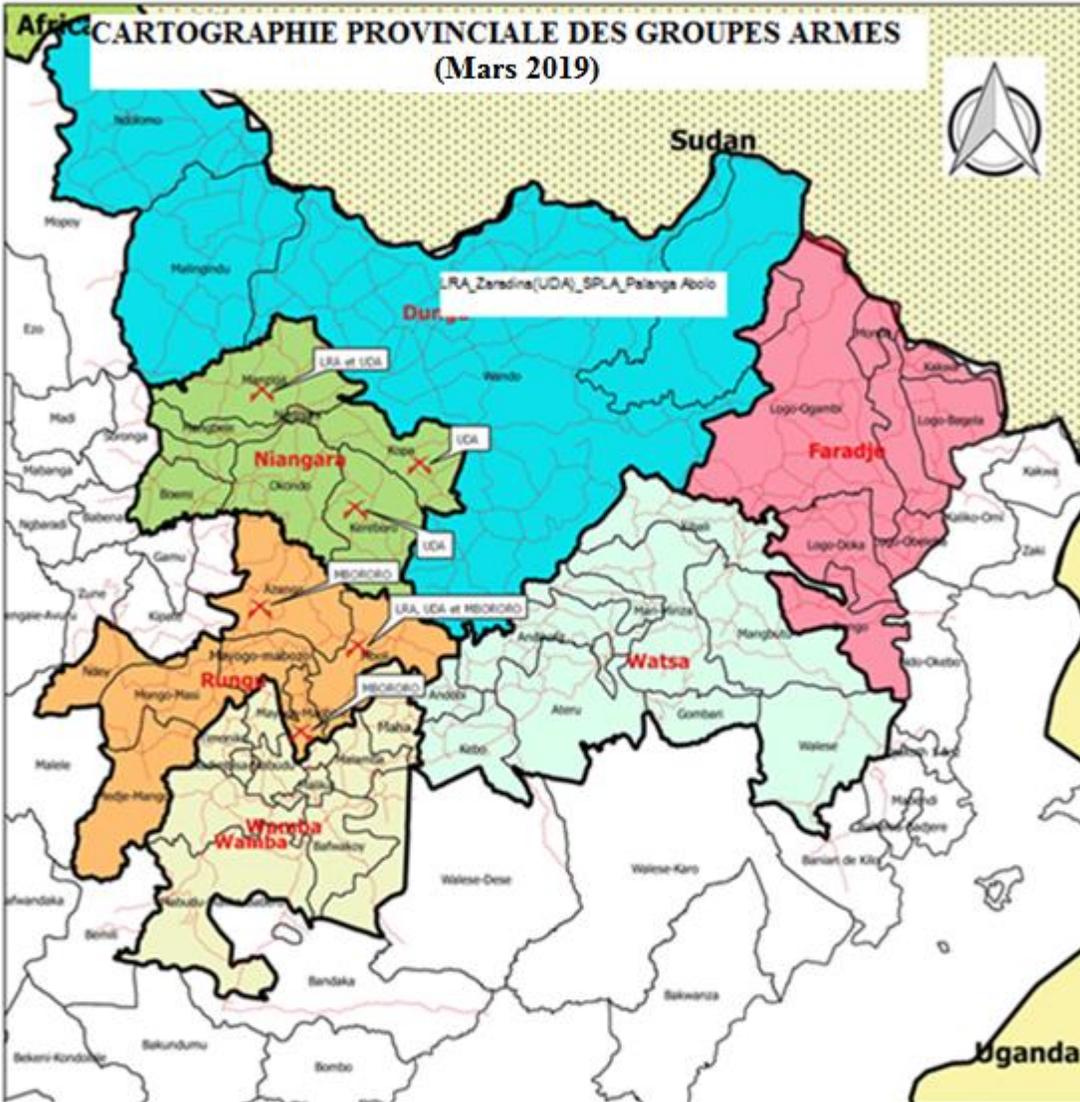


Source: Données de terrain et base des données SIG  
Datum: WGS 84/ UTM Zone 35N  
Auteur: Patrick M'PUTU

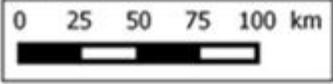
Avec le concours des Messieurs le Professeur MURHEGA, Bavon BAHENKA, Médard LIBWE, Rodrigue TOMBO, FIKIRI WALUMONA, Eustache LUNJWIRE et Madame Odile BULABULA, tous du RIO ainsi que de Danny KALEMBU du FSRDC GO.



**PROJET DE STABILISATION DE L'EST DE LA REPUBLIQUE  
DEMOCRATIQUE DU CONGO POUR LA PAIX : PROVINCE DU HAUT-UELE**



- Légende**
- Routes
  - ✕ Groupes armés
  - Limite chefferies
  - ▭ Limite Territoires
  - ▭ OUGANDA



Source: Données de terrain et base de données SIG  
Datum: WGS84/ UTM zone 35N  
Auteur: Patrick MPUTU

Avec le concours des Messieurs le Professeur MURHEGA, Bavon BAHENKA, Médard LIBWE, Rodrigue TOMBO, FIKIRI WALUMONA, Eustache LUNJWIRE et Madame Odile BULABULA, tous du RIO ainsi que de Danny KALEMBU du FSRDC GO.



**PROJET DE STABILISATION DE L'EST DE LA REPUBLIQUE  
DEMOCRATIQUE DU CONGO POUR LA PAIX : PROVINCE DU HAUT-UELE**



**Légende**

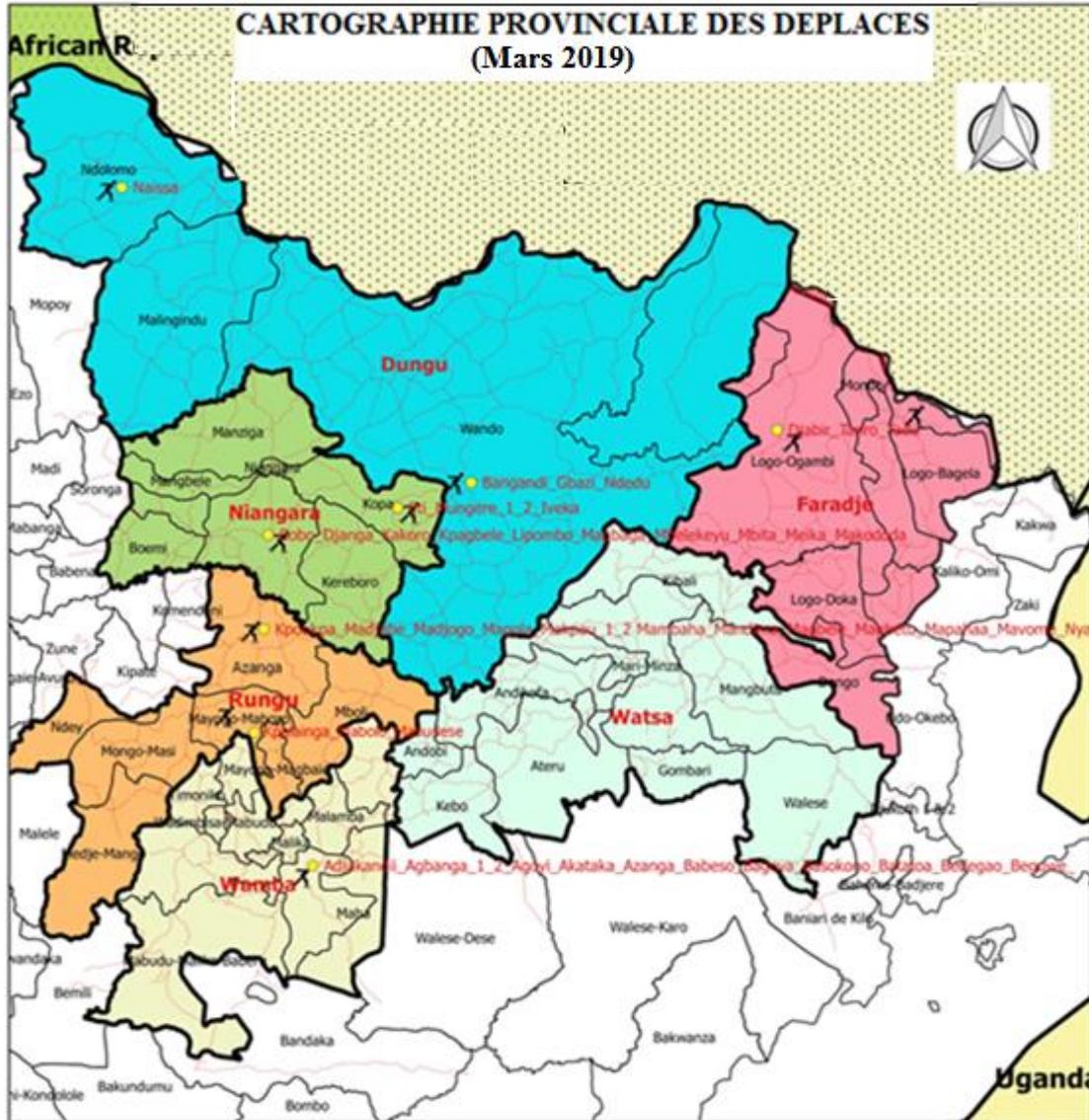
- Routes
- Groupements
- 🏠 Refugiés Sud Soudanais
- ▭ Limite des Chefferies
- ▭ Limite des territoires

Source: Données de terrain et base de données SIG  
 Datum: WGS84/UTM zone 35N  
 Auteur: Patrick MPUTU/ Cartographe  
 Avec le concours des Messieurs le Professeur MURHEGA,  
 Bavon BAHENEKA, Médard LIBWE, Rodrigue TOMBO,  
 FIKIRI WALUMONA, Eustache LUNJWIRE et Madame Odile  
 BULABULA, tous du RIO ainsi que de Danny KALEMBU du  
 FSRDC GO.

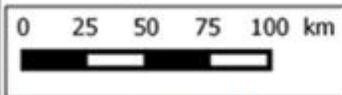


**PROJET DE STABILISATION DE L'EST DE LA REPUBLIQUE  
DEMOCRATIQUE DU CONGO POUR LA PAIX : PROVINCE DU HAUT-UELE**

**CARTOGRAPHIE PROVINCIALE DES DEPLACES  
(Mars 2019)**



- Légende**
- Groupements
  - ⊗ Déplacés.
  - Routes
  - Limite chefferies
  - ▭ Limite Territoires
  - ▭ Limite Pays



Source: Données de terrain et base de données SIG  
 Datum: WGS84/ UTM zone 35N  
 Auteur: Patrick MPUTU/ Geologist  
 Avec le concours des Messieurs le Professeur MURHEGA,  
 Bavon BAHENKA, Médard LIBWE, Rodrigue TOMBO,  
 FIKIRI WALUMONA, Eustache LUNJWIRE et Madame Odile  
 BULABULA, tous du RIO ainsi que de Danny KALEMBU  
 du FSRDC GO.